Unesco

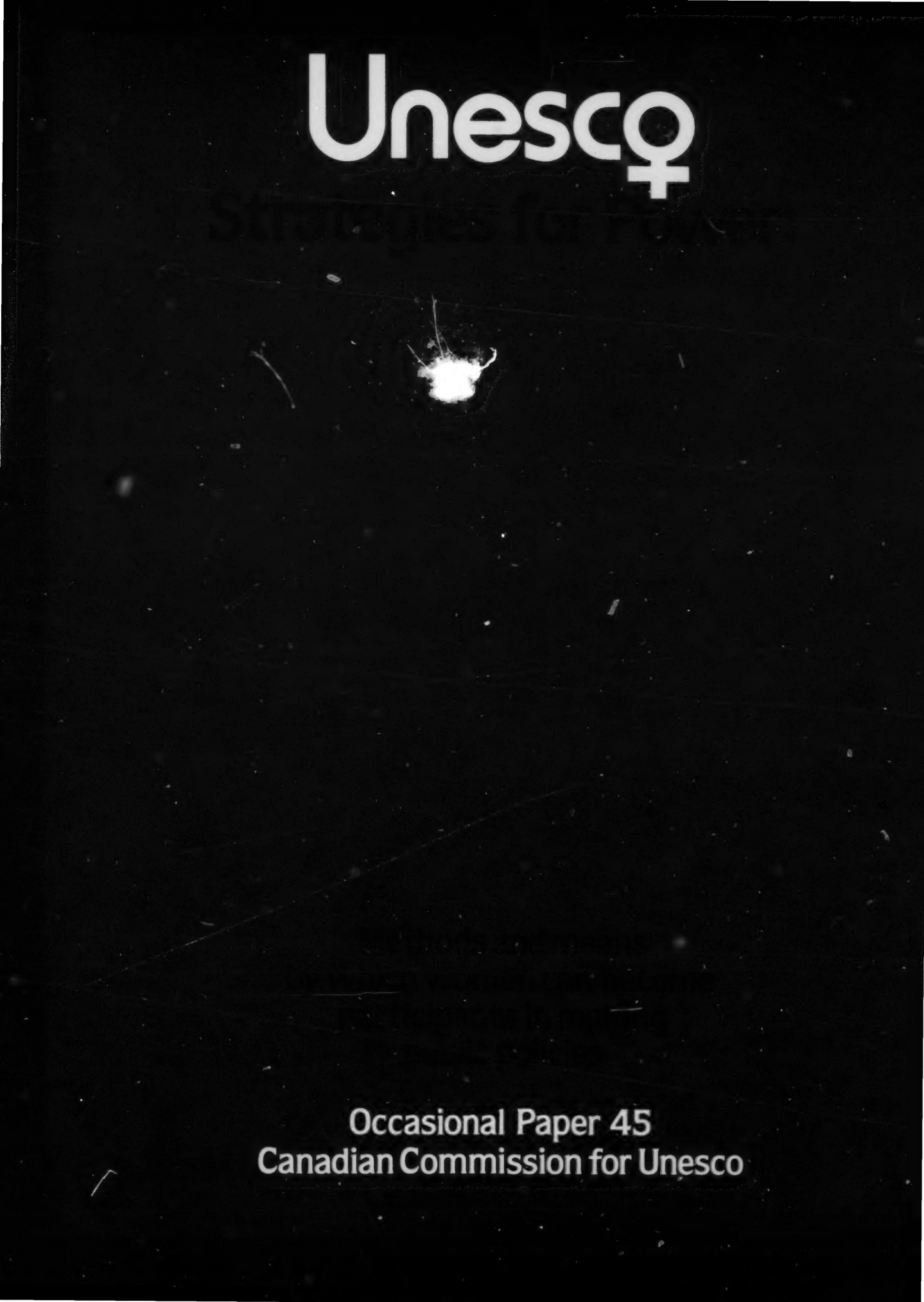

Occasional Paper 45
Canadian Commission for Unesco

84- 3938 /

STRATEGIES FOR POWER :
METHODS AND MEANS BY WHICH WOMEN CAN BECOME PARTICIPANTS IN MAKING PUBLIC POLICIES

Workshop organized by the
Sub-Commission on the Status of Women
of the Canadian Commission for Unesco

Ottawa, March 28-29, 1983

June 1984

Published and distributed by the

CANADIAN COMMISSION FOR UNESCO
255 Albert Street, P.O. Box 1047
Ottawa, Canada K1P 5V8

Available on request

ISSN 0317-5693
Second class mail
registration no. 4257

Cover design : Eiko Emori

TABLE OF CONTENTS

Page

Introduction 7

Welcoming remarks by Professor Vianney Décarie, President of the Canadian Commission for Unesco 9

Honourable Judy Erola, Minister Responsible for the Status of Women Canada 9

Political Parties

Torild Skard, President of the Norwegian Commission for Unesco, Oslo 11

Jill Vickers, Professor of Political Science and Associate Director of the Institute of Canadian Studies, Carleton University, Ottawa 13

Honourable Flora MacDonald, Progressive Conservative Member of Parliament, Former Minister of External Affairs, Canada 14

Civil Service

Maureen O'Neil, Coordinator, Status of Women Canada 16

Carolle Simard, Professor of Political Science, Université du Québec à Montréal, Canada 17

Paragovernmental Bodies

Lucie Pépin, President of the Canadian Advisory Council on the Status of Women, Ottawa 21

Ann Bell, President of the Advisory Council on the Status of Women for Newfoundland, Canada 22

International Organizations

Carrie Marias, Division of Human Rights and Peace, Unesco, Paris 24

Tina Jorgensen, Information Officer, Women's Programme, United Nations, New York 26

Naomi Black, Associate Professor, Department of Political Science, York University, Toronto 27

Table of Contents

Page

Feminist Movements Since 1970

Lady Gardner of Parkes, British Chairperson, European Union of Women, London, U.K. 29

Hélène Fould, French National Commission for Unesco, Paris 30

Yasmine Ergas, Professor of Sociology, University of Bari, Italy 31

Ah Hoc Groups

Doris Anderson, President, National Action Committee on the Status of Women, Canada 34

Danielle Juteau-Lee, Professor of Sociology, Université de Montréal, Canada, and Nicole Laurin-Frenette, Professor of Sociology, Université de Montréal, Canada 35

Trade Unions

Carol Aitken, Canadian Labour Congress, Ottawa, Canada 39

Hélène David, Institut de recherche appliquée sur le travail, Montréal, Canada 40

Feminist Political Parties

Eva Rath, Founder of the German Feminist Political Party, Federal Republic of Germany 42

Mary O'Brien, Dean of Graduate Studies, Social Sciences, Ontario Institute for Studies in Education, Toronto, Canada ... 43

Wrap-up-Session

Margaret Gillett, Professor, Faculty of Education, McGill University, Montréal, Canada 47

List of Participants 55

INTRODUCTION

The Sub-Commission on the Status of Women, Canadian Commission for Unesco, has a clear mandate, namely, to examine the Unesco (Paris) programme and to advise the Canadian Commission, and other Canadian agencies, with respect to the implications for women of that programme.

A key issue underlying every aspect of the status of women -- one which impinges on the lives of women in every country -- is women's decision-making power, or their lack thereof, where public affairs are concerned. Status is, after all, a function of the degree of involvement women have in the social and political life of their community, wherever that community may be.

The current Unesco programme attempts to address the issue of women's empowerment, an issue on which meetings have already been held in various countries, with major ones scheduled for the near future. Accordingly, it seemed to me that our Canadian Sub-Commission should examine, from our own perspectives, at least some aspects of this important question. Hence, the organization of the seminar which was held in Ottawa on March 28 and 29, 1983. Its topic, "Strategies for Power," and the subtitle, "Methods and Means by Which Women Can Become Participants in Making Public Policy," emphasize the importance of the subject which was examined there.

Our two-day seminar, the first such undertaking for the Canadian Commission's Sub-Commission on the Status of Women, brought together twenty-six participants from five countries, representatives from the United Nations (New York) and Unesco (Paris), and several Canadian participants and observers. We chose to have eight different panels: Political Parties, Civil Service, Paragovernmental Bodies, International Organizations, Feminist Movements Since 1970, Ad Hoc Groups, Trade Unions, and Feminist Political Parties. Each panel was carefully structured to include a practising professional in the area under discussion, an academic who was researching and writing in the specific field, and one of the

international representatives. Our main objective was to analyze the problems or at least to identify the barriers which stand in the way of women's access to power and, if possible, to work out specific ways of overcoming these obstacles.

What were the long-term results? Effective media coverage at the time of the seminar was an excellent awareness-raising tool. And as a follow-up to the seminar, the involvement of individual participants in their own spheres of action has provided a wide-ranging spinoff. All of this exerts its own influence on the discussion which must, of course, be an ongoing one and will continue to be necessary, until some of the imbalances have been redressed and women achieve, in all phases of social and political life, some equitable access to the levers of power locally, nationally and internationally.

To read the report of any seminar is, at best, only a substitute for having actually participated in the dynamic process itself. In this account of our two-day "Strategies for Power" workshop, however, there is an attempt to convey to a wider audience something of the flavour of the actual discussion, and of the thought-provoking stimulation experienced by each of those who took part in this meeting of international experts, a meeting which gave rise to the healthy exchange of a wide range of perspectives. It is our hope that the reader will be motivated to examine further this important issue; if so, our seminar and this report will have proved worthwhile.

Norma E. Walmsley
President, Sub-Commission
on the Status of Women
Canadian Commission for Unesco

STRATEGIES FOR POWER:
METHODS AND MEANS BY WHICH WOMEN CAN BECOME PARTICIPANTS IN MAKING PUBLIC POLICIES

Welcoming address by
Professor Vianney Décarie
Chairman
Canadian Commission for Unesco

Professor Décarie welcomed the participants. He expressed his thanks to the Honourable Judy Erola, Minister Responsible for the Status of Women Canada, for addressing the workshop. As well, he thanked the Honourable Flora MacDonald, Member of Parliament for Kingston and the Islands and a former External Affairs minister, for her contribution as a panelist. He noted that the workshop was taking place in the context of the United Nations Decade for Women and that it was a follow-up to an international seminar in October 1982 on "Women and Politics" which was organized by the German Commission for Unesco.

Honourable Judy Erola
Minister Responsible for the Status of Women Canada

The Minister opened the conference with a brief address which emphasized the relationship between women's presence (participation and visibility) in decision-making agencies and their exercise of power. She pointed out that although the UN Committee on the Status of Women in 1947 made "recommendations as to urgent problems requiring immediate attention in the field of women's rights," it was still obvious at the World Conference of International Women's Year (1975) and again at the UN General Assembly in 1982 that

> "women are still not represented on an equitable basis with men in decision-making positions in a majority of national and international institutions."

Two Canadian examples of this inequitable representation are that

in 1982 only 3 of Canada's 132 heads of diplomatic posts were women and, as of June 1982, only 14 of 62 Canadians holding professional positions within the United Nations secretariat were women.

As an antidote to this "litany of woes," the Minister pointed out that women in Canada <u>have</u> made some gains:

- the inclusion of Section 28 in the Canadian Charter of Rights and Freedoms, which guarantees equality to men and women;
- the appointments of Bertha Wilson to the Supreme Court of Canada and the Honourable Jeanne Sauvé as Speaker of the House of Commons;*
- the embodiment of an equality clause for Native women in the Federal/Provincial Aboriginal Accord.

In closing, the Minister urged the assembly to use its increasing power to enhance the lives of women in the world who are less fortunate than their Canadian sisters.

---

* The Honourable Jeanne Sauvé is now the Governor General of Canada, the first woman to hold this high position.

FIRST SESSION

Chairperson: **Norma Walmsley**
President
Sub-Commission on the Status of Women
Canadian Commission for Unesco

POLITICAL PARTIES

Torild Skard
Senior Researcher
President of the Norwegian Commission for Unesco

Torild Skard discussed the methods and means by which Norwegian women have achieved a high level of representation in their political parties.

In the 1950s and '60s social scientists began a new examination of sex roles. This debate influenced key Norwegian policy and opinion-makers and became more public during the 1970s as the feminist movement grew in Norway. As a result of pressure from women within political parties to nominate and elect women in greater numbers, and the study and use of the most effective voting techniques in favour of women, there was a "women's coup" in the local council elections of 1971.

Following this event, the electoral law was changed, diminishing the influence of voters on the choice of candidates. In the next election there was no increase in women's representation. This temporary setback was outweighed, however, by the evident change in attitudes of both women and men. Women became more interested in politics; men began to understand that women were serious about (and willing to use their votes to accomplish) their aims. In 1979 women's representation in local councils increased 7 per cent as a result of election campaigns carried out by women's organizations and the quota system, whereby male and female candidates' names were unweighted (i.e., alternated) on the electoral lists.

However, at the county and parliamentary level voters cannot influence the choice of representatives, so that female representation

becomes the sole responsibility of the political parties. Here there is a reluctance to nominate a woman unless the district in question has three or more seats.

Frustration with this sort of male dominance has led to the establishment of special women's parties, which have ultimately failed. This lack of success stems from two inherent controversies: first, the strength of a female forum versus the weakness of "gender" as a basis for political action; and second, voters' party loyalty versus non-political (i.e., gender) loyalty.

On the positive side, both the Left Socialist and Liberal parties adopted a rule in the mid-'70s that all elected bodies within each party should include at least 40 per cent of each sex. A balance between the sexes is being achieved through the increasing representation of women in national bodies.

The speaker then addressed the following three points:

1) How should women work within political parties? Should there be special sections for women, or is this potentially isolating?
2) Arguments used for increasing the representation of women in politics: (a) justice (the unfairness of excluding half of the population from decision-making); (b) resources (women have a valuable contribution to make); and (c) interests (women have and must promote interests different from those of men).
3) Another issue is the role differentiation in political life, which is both vertical (the more powerful the positions, the fewer the women), and horizontal (the concentration of women and men in fields according to traditional sex roles).

Ms. Skard closed on a less theoretical note. She pointed out that political activity can and does create "strained" women, who are working in a man-made world and very often balancing a triple load of housekeeping, paid employment and political work. This strain can be alleviated only by men's sharing that workload.

Jill Vickers
Professor
Political Science and Associate Director of the Institute of Canadian Studies, Carleton University, Ottawa

Jill Vickers diagnosed the cause of women's virtual absence from the Canadian centres of public policy-making as a structural rather than an attitudinal problem. Contrary to popular assumptions about political participants' "choice" of one mode or degree of political activity, there is evidence that the political opportunity structure in Canada differs significantly by sex and class.

Unlike many other liberal democracies, the partisan (provincial and federal) and the non-partisan (municipal) arenas of Canadian politics are largely disconnected, with the result that the municipal government does not serve as a springboard to higher, partisan office. It is at this municipal level that the bulk of female candidates contest for, and win, office. Why? Competition is low (along with status and remuneration); opportunities for partisan political advancement are slight; no gate-keepers exist at this level to control the nomination process; and the election process is relatively simple and inexpensive.

Canada's federal party system, although an anomaly in some ways, bears a striking similarity to other liberal democracies, in that Canadian women are almost totally excluded from positions of authority within government. There has been a tendency in party organizations to assign the housekeeping tasks to female party activists and/or to segregate women into separate auxiliaries. Although these auxiliaries perform vital "support" functions both during and between elections, they have seldom been involved in executive tasks, such as developing election strategies, collecting and dispersing party funds, or presenting their own candidates for party nomination. Recently, however, there has been a trend to form women's caucuses within the main body of party organizations. Here, women have been promoting women's issues, lobbying for female nominations and working as party stalwarts. Still, they hold very

few elite or strategic positions within their parties, positions which could provide a bridge to legislative office.

Even when the barrier of party nomination has been overcome many women find themselves in "lost cause" candidacies. The two major parties have shown a marked unwillingness to nominate women in constituencies where their party is actually competitive. Hence, there has been a greater increase of women's candidacies within independent or fringe parties, even though members of these parties rarely make it to Parliament.

In summary, strategies for power must rest on an accurate diagnosis of the problem. This diagnosis must assume that:

1) there is a political double standard;
2) the opportunity structure for participation within our political parties operates in a manner markedly different for women than for men;
3) as long as political parties organize our policy-making process to a significant degree, our strategies must aim for an opportunity structure which treats men and women equitably.

Honourable Flora MacDonald
Progressive Conservative Member of Parliament for Kingston and the Islands

Flora MacDonald began her address by pointing out that politics are only one "corridor of power." Others, such as labour unions, the corporate structure, the legal profession, the church and the public service are accessible to women. However, she questioned whether the situation is any better in these fields although there has been some advancement since the time of the Royal Commission on the Status of Women.

Attitudes in political parties have improved. Women candidates often receive more media attention. It is also no longer true that women are allowed to run only in ridings where they have no chance of winning. Ten years ago women's issues were not discussed within the political

parties, but this is no longer the case. Ms. MacDonald pointed out that her male colleagues are interested in listening to the issues she presents in the House of Commons because they wish to avoid making costly mistakes on such issues themselves. This is definitely an advance and one which is true for all parties.

Women who are elected must learn to handle capably issues other than those relating directly to women. A major breakthrough was the PC party's appointment of a woman as finance critic, a traditionally male area.

During the last few years there has been an explosion of new women's organizations. It is important that these new groups be told what steps they must take to reach power. The problem is to bring women into politics, a bigger problem than reforming political parties from within.

Discussion

The discussion revolved around two main questions: women's willingness to take political responsibility, and the relationship between the feminist movement and political activity.

It was suggested that women do not seize the reins of political power because their socialization does not prepare them for "gladiatorial combat" within the political arena. A response to this claim was that women's job might best be to change this "gladiatorial" structure, rather than to try to fit into it. A third, more social-psychological view was presented which emphasized the importance of the conditions or the context in which this question was being asked. (For example, it was pointed out that women are more likely to try for public office if they are encouraged to do so by other women and receive support from them.)

Next, the relationship between the feminist movement and the presence of women in political office was discussed. It was generally agreed that an active, independent women's movement would be the best

basis for women's increased participation in the political process (although not all women party members are feminists). Potential conflict between party affiliation (or ideology) and solidarity as women does not appear to be a problem for at least two reasons: first, women in politics, despite differing party affiliation, tend to be cooperative and to listen to each other; second, in Canada, parties are simply not organized along ideological lines (at the federal level at least), which reduces the possibility of such conflict.

CIVIL SERVICE

Maureen O'Neil
Deputy Head (Coordinator)
Status of Women Canada

Maureen O'Neil discussed the position of women in the Canadian civil service. Although there are increasing numbers of women entering public service, the majority still occupy the bottom two fifths in terms of income. For instance, no woman has ever held the key positions of Clerk of the Privy Council or President of the Treasury Board.

In 1971 there was a "bureaucratic awakening" inspired by the report of the Royal Commission on the Status of Women, with the result that many "equal opportunity" offices were established within the Public Service. Part of their mandate was attitudinal change, which apparently did not pay off for structural reasons. (Equal opportunity officers -- very often women -- attempting to "change attitudes" simply did not have the clout to do so, a result of low seniority and limited funds.

In 1975 a directive was issued by the Treasury Board that government departments should employ an equal number of women and men (but the "how" was not explained). A weakness of this attempt at equality was and is the tendency to lump women, Native people, and handicapped people together, although their needs were and are very different. In 1977, the Canadian Human Rights Act was passed, ensuring equal pay for

work of equal value. For the first time, sanctions were applied for inappropriate behaviour.

In 1980, for the first time since Confederation, women were mentioned in the Speech from the Throne. It was stated that affirmative action should be implemented in all departments of the civil service to promote professional equality for women. One problem, however, is that although women are ostensibly eligible for positions in the "executive" category, the design of government management courses appears to be based on assumptions that the "family comes second" or that the "wife will mind the family." In other words, they are designed for men.

Women's place within the public service appears to have improved. One question remains: do women in positions of power address basic questions (such as "Why are so many women poor?"), or are they simply concerned about equality within their elite groups?

Carolle Simard
Professor of Political Science
Université du Québec à Montréal

Carolle Simard began with various observations about the notion of power (e.g., power is linked with sex; power forms the basis of relationships between women and men; women have gained rights but not necessarily power).

She observed that there has been a shift of power from politics to the civil service. The fact that a fair number of federal cabinet ministers come from the upper echelons of the civil service is a sign of the importance of management in the public service. Men control the power in public administration since they tend to have the special skills and training necessary to get administrative jobs. Women seeking positions in management must compete according to rules made by men.

Advancement within the federal public service is said to be based on one's entrance position. At this starting point, women are often

relegated to "support" jobs (an extension of their social role) with lower salaries, in general, than men. Although theoretically men and women do have equality within the civil service men usually occupy the managerial positions.

Exacerbating this female exclusion from influential roles is the increasing centralization of the decision-making process in Canada. Since 1979, the Planning and Priorities Committee of the Federal Government has been the funnel through which all major decisions about such issues as government priorities and budgets must pass. In this committee of 13, there is only one woman (Judy Erola). Another example of the centralization of decision-making is the Privy Council Office which has tremendous power in overseeing the work of parliamentary committees. For the most part women here work as secretaries and clerks, not as decision-makers.

How many women do hold the top jobs in public administration? In 1979, 52 women as compared to 1,260 men held positions in the most prestigious and influential category. Even here, women still are most visible in the socio-cultural departments.

To recapitulate: Professor Simard pointed out that structural barriers such as differential training or skills, differential entrance positions, male-dominated centralized decision-making, and the channelling of women into "soft" departments result in a power differential between men and women within the administrative arm of government. She called for restructuring and regulating of administrative processes to ensure the equality of women and men in this sector.

Discussion

The discussion centred on the principle of affirmative action and the structural barriers limiting the actual implementation of this principle.

Several speakers pointed out that structural barriers to women are actually being reinforced rather than broken down, as a "corporate mentality" and increased centralization of decision-making become facts in Canada. With these developments, women's values appear to be even more systematically eliminated from the decision-making processes. It was pointed out that present structural barriers to women can be eliminated by redefining the structures themselves in reshaping them to include women's experience and credentials. Essential to this structural redefinition is a change in social relationships between women and men, from the grassrocts level to the corridors of power.

SECOND SESSION

Chairperson: **Luce Ranger-Poisson**
Vice-President
Sub-Commission on the Status of Women
Canadian Commission for Unesco

PARAGOVERNMENTAL BODIES

Lucie Pépin
President
Canadian Advisory Council on the Status of Women

Lucie Pépin spoke of the need for women to gain power and utilize it within the political context. She asserted that there are two levels of participation at which women can directly exercise power, practice and theory. At the level of practical policy-making, women have a long way to go. Women's application of their own theoretical standards is also conspicuously absent, especially at the federal and provincial levels in Canada. However, Ms. Pépin pointed out the positive aspect of the presence of women in municipal politics in that municipal politics can have a more direct impact on the lives of women in a particular region.

Women often experience difficulty getting into politics, perhaps because of their ignorance that power is as open to them as it is to men. Women should try to work within the system because they are striving for equality rather than superiority. They need to learn the procedures necessary for their political advancement and should get direct training through their own involvement and their support of women who already are a part of the political arena, no matter what these women's opinions or political leanings are. The mandate of the Advisory Council is partly to help women to participate directly in political life.

On the theoretical level women can indirectly exercise power by influencing the formation of policy. Here the situation is much more encouraging. The reaction of women at the time of the adoption of the Charter of Rights and Freedoms is a good example of this influence.

Women can articulate their rights and interests to legislators through the presentation of briefs or through even better strategies.

The Advisory Council has a role to play in informing the public of the government's intentions and advising the government according to the public's aspirations. In order to accomplish this, the Council must educate women on how to make their concerns known. A more basic job for the Council is to convince women to join various associations. Ms. Pépin again noted the advances that have already been made in furthering women's entry into the policy-making arena.

Women are gaining ground by their presence in the professional world (e.g., the public service), by working part time (part-time work makes it convenient to work outside the home), and by an increasing and necessary change of attitudes in our society. In Canada, women have been legally recognized as persons for 50 years. Women must take their lives in their own hands and get the world they want. Ms. Pépin insisted on the importance of communication and cooperation between nongovernmental and paragovernmental organizations to improve the situation.

Ann Bell
President
Advisory Council on the Status of Women in Newfoundland

Ann Bell began with an analogy between Newfoundland's economic status and that of the women's movement. Both are very poor but they are rich in resources. Ms. Bell's presentation explored the extent to which advisory councils can become part of the decision-making process. Her conclusion was that they must have a sound structure, a functional mandate and a support system. She elaborated on these points using the Newfoundland Advisory Council as a case study.

First, to form and maintain a sound structure the people appointed to the Council must have credentials within the women's movement, be well respected, and have influence with the government. This is of great importance because the Council is often seen as an antagonist. If it

sides with the government on a particular issue, it loses credibility with the women's movement, and if it speaks out against the government (e.g., on women's issues), it is considered radical and loses credibility with the government. The Council invited the Premier of the province to make a statement in favour of the entrenchment of Article 28 on women in the Constitution, but he refused. The Council then organized a news conference and because of pressure, the Premier made the statement. These were, however, exceptional circumstances since the Council is usually in a no-win situation.

The role of the Newfoundland Advisory Council varies from an active to an advisory one. Thus, understandably, it is constantly placed in a difficult position. Since it was set up by an act of the provincial legislature, it works more from a political power base than if it had been set up by an order-in-council as in other provinces. It is equipped with a reporting mechanism to the Premier of the province which was obtained when the Premier made a political commitment to the Council and was bound to follow through. Councils in other provinces possess different reporting mechanisms and therefore do not have much power. The Newfoundland Advisory Council is funded by the provincial government and with this capital can initiate research projects. This is of key significance, since recommendations to the government must be valid to be effective and, without proper research, these recommendations would not be seen to be valid.

The Council's functional mandates include both public education and research. It can, therefore, make recommendations to the public. Three weeks after the government receives Council's recommendations they are released to the media. This procedure acts as a support system and makes the Council's work far more effective. The government would think twice before delaying legislation when the Council has an army of groups and organizations to back it up. Ms. Bell gave an example of the day care issue in Newfoundland. When the government delayed acting, various organizations came together under the Council's guidance and formed a coalition for joint action on day care which received wide publicity, forcing the government to move. This support system was developed by

educating women in particular and the public in general.

Discussion

The discussion which followed began with a clarification of women's roles in the Advisory Council and on the political scene. The attitude that women are not needed in a legislature because they have an advisory council to assert their views was fervently rejected. It was stated that women should play a greater role in both sectors. Ms. Bell was asked how she could have confidence that a government-appointed council would serve the women's movement. She replied that the Council made its own appointments even though the government appointed the Council. The Council needed a broad representation of grassroots women both professionally and geographically and had to be very careful in making appointments. Women's groups are a power base for the Council; the Council is not a substitute for them. Advisory councils seem to be independent and do not function as regulatory agencies of the feminist movement as they do in Italy where they are very aggressive and exert pressure on the government.

INTERNATIONAL ORGANIZATIONS

Carrie Marias
Division of Human Rights and Peace at Unesco, Paris

Carrie Marias' presentation dealt with factors contributing to sex role divisions within international organizations and with possible solutions.

Women's participation in international organizations is directly related to their status within their own countries since members of these organizations are, first of all, national delegates. Since few women presently occupy the highest positions in national administration, national political life, or academic or research posts, the prospects for professional posts in international organizations are dim. However,

although the most scarce and prestigious posts are given to men, women are constantly asked whether they wish to be proposed as candidates. Although the United Nations Commission on the Status of Women existed before 1971, no data concerning the statistical analysis on women in the UN were submitted before the 1971 general report on the composition of the UN secretariat. A report by the UN Joint Inspection Unit in 1977 noted a concentration of women in lower and mid-level professional posts, with few women at the top in senior and decision-making positions and a feminization of labour in general service categories (support staff). In the United Nations Institute for Training and Research seminar, the discriminatory rules and regulations in the UN system were discussed, including the fact that the language within specific regulations was directed toward men.

Ms. Marias named two factors which influence this kind of discrimination within international organizations:

1) Women's attitudes towards other women attempting to advance within or enter an international organization.
2) The large size and hierarchical structure of some of the organizations.

One must distinguish between soft (traditionally female subjects and areas of work) and hard (traditionally non-female fields such as science) organizations. Unesco belongs to the first category; 22.4 per cent of its professionals are women -- a good record.

There have been various efforts to recruit women. These include the setting of target levels for women's recruitment and promotion, the establishment of rosters of qualified women specialists by Member States and by the UN system, and the constant reporting of quantitative and qualitative data on women's situation in international organizations. The principle of geographical distribution, however, still makes it hard for these organizations, especially the UN, to put a priority on recruiting women.

Tina Jorgensen
Information Officer
Women's Programme, United Nations

Tina Jorgensen commented that women at the United Nations find themselves in a two-tiered system: the professional level, subject to geographical distribution, and the local level. The salaries for these two levels are based on different criteria. More than 80 per cent of the women employed at the UN are in the general service category. The average salary of a man is $44,000 and of a woman, $27,000. The dim picture that exists at the professional level for women is not brightened by the fact that the General Assembly's own minimum target of 25 per cent women in professional posts by 1982 has not been reached.

The general service picture is, of course, reversed. An ad hoc group for equal rights for women in the UN secretariat frequently publishes these statistics in its newsletter, but the women in this group also lack confidence and are afraid of possible negative repercussions if they start agitating too much.

Many women working for the UN hold down two jobs: one at home and one at the secretariat. There is, however, no day care centre at the UN headquarters in New York even though there is widespread support for one. Women should try to improve the status of other women and when women are in power, they in turn should try to improve the status of women below them. Ms. Jorgensen pointed out that there is safety in numbers, and the more women there are holding top posts, the better the chances are for the advancement of other women. Thus, in an organization such as the UN, where more status is attached to certain types of administrative and supervisory work, the placement of women in posts leading to these higher level responsibilities is crucial. Recourse and grievance procedures for women at the UN are also inadequate and should be improved. Women must attack on both fronts, demanding greater recognition of what they already do and access to work, training programmes, and positions they have been denied. The UN should be an example, living up to the declarations and conventions expressed in its charter.

Naomi Black
Associate Professor
Department of Political Science, York University

Proposing that women work within the existing political system, Dr. Black pointed out differences between intra-national and international politics with respect to control of force and violence. Although women's organizations the world over support the peace movement and women oppose the use of force, they fail to recognize that international organizations have very little to do with whether war occurs or not.

To the extent that any conscious decision about hostilities is made, it is made by national governments. Even a peace-keeping force (not peace-making) does not stop armed violence; rather it is an institutional device that may be used by national governments to regulate a situation. Women are mistaken in trying to influence international politics through international organizations. Instead, they should try to influence the national decision-makers. Dr. Black encouraged the activities of these women's groups and their pressure tactics, but advised them to focus on national governments.

The views of women on international political issues can be very different from the male version and can have genuine impact. For instance, women are far less in favour of the use of force than men (e.g., women want limits on armament expenditures). Women can be organized nationally around issues relating to force and violence and they can be successful.

Dr. Black distinguished between war and the notion of structural violence, that is, the continuous damage caused by the system over time. Among others, it leaves as victims the women who have existed for so long without equality.

She described the complexity of the international system (stressing the growing importance of nongovernmental international organizations) which is constantly increasing because of the interdependence of nations. In this rich and complex environment, non-official and nongovernmental

parties can have a say, which is an advantage for women's organizations. Thus women's organizations with access to other countries whose female citizens are much less fortunate can contribute knowledge and aid.

Discussion

The discussion examined what professional expertise would be required from women who could be appointed to these organizations. There is a problem in that the number of women sent as representatives is determined by the national delegations, not by the international organization. It was noted that geographical distribution can be simply an excuse for choosing delegates other than women and that nepotism can play a large part in the choice of national delegations. Both of these factors are detrimental to the cause of women's advancement. A position within an international organization also means relocation and this can be very difficult for women, especially for those with families.

THIRD SESSION

Chairperson: **Lucie Marchessault-Lussier**
Past President
Sub-Commission on the Status of Women
Canadian Commission for Unesco

FEMINIST MOVEMENTS SINCE 1970

Lady Gardner of Parkes
British Chairperson
European Union of Women

Feminism is only part of the women's movement in Britain. There have been four historical phases to the movement:

1) The pioneers who worked to open fields of endeavour not then available to women.
2) The suffragettes who got the franchise extended to women.
3) A plateau when the initial battles had been won (there were laws on paper but the reality was different).
4) The current phase which calls for consolidation of the gains that have been made.

This historical perspective is often lost as each generation sees the struggle as a new battle.

There are two kinds of feminists: the radicals and the socialists. Each group interprets the reproduction of power and oppression in a different way. The radicals are against men in a separatist sense and attack the male bases of power, whereas the socialists base their arguments on the class struggle and see the oppression of women as a result of capitalist social and economic relations.

The socialists are more interested in working with men and within the traditional parties. They are, however, becoming sceptical of their male counterparts' commitment to women's concerns. The gap between the

two groups grows wider. Feminism is not, however, limited to the socialist party; new hope has been generated by Prime Minister Margaret Thatcher's call in the context of public appointments for recognition of the work performed by women outside of "careers".

Feminists are trying to make the continuing difficulties of women visible and are working against complacency.

There are now more women in Parliament than ever before. The myth that women could not win by-elections is being disproved. Positive action is also being taken by an organization that gives women training in politics. The European Women's Council has brought out a book, Seeing Our Opportunities, on how to go about this training. The current risk is that there will be a regression if women do not protect and consolidate the achievements already gained.

Hélène Fould
Jurist
French National Commission for Unesco

Women have had the vote in France since 1946 and at the time this raised many expectations for French women. However, the number of women representatives in the National Assembly has decreased since then.

The women's movement had been reformist in nature, with few victories. After 1968, because of constant defeat, feminism became more radical. Feminism's major concern was educating women that the oppression suffered as a result of being female was social and cultural rather than a mere fact of destiny.

In this era, France lagged behind other industrialized nations in its concern for women's rights. For example, few gains had been made in improving working conditions. But the number of active women was increasing. In 1970, the struggle intensified and many organizations continued the fight. They concentrated their efforts on contraception and abortion, job equality, sexual repression and violence against women,

involvement in politics, equal access to cultural creation, and fair distribution of domestic tasks.

The conservatives used the economic crisis of the late '70s as an excuse to return to the traditional view of women as housewives. They blamed working women for male unemployment. The women's vote countering this attitude helped bring the left to power in 1981.

The new government has made symbolic gestures towards increasing the role of women in government. Five women became part of the cabinet. A Ministry of Women's Rights was created, and its large budget gave women the financial means to assert themselves. Important reforms also took place in a number of areas: work, information, rights, and associations. In spite of this progress, however, women are still under-represented in politics, although the new generation seems to have a more positive attitude towards equality of the sexes.

The goal of the women's movement is not to replace one form of oppression with another by substituting matriarchy for patriarchy. Rather, it strives to create a more harmonious society which respects equal rights and recognizes the enrichment which can be a product of the differences between men and women. Women must take the past and the present into the future. Their most formidable task is to recognize the gap between knowing and assisting the forces that oppose them.

Yasmine Ergas
Sociologist
University of Bari, Italy

Both theoretical and practical preconditions supported the Italian feminist movement. Fascist laws on sexual equality legitimized feminist claims in theory whereas increasing education and social services provided the practical, institutional framework where women met and interacted.

Like other social movements, feminism had a politically active

phase which lasted until 1976. During that time, the political system had been forced to react to and act on feminist demands. The question of abortion served as an example of how feminist action influenced two governments to examine the issue and come to a resolution.

The feminists extended their range of contacts through direct action initiatives (abortion clinics and excursions to London) and spread their ideas to other women and the media. The political goal was abortion on demand.

The actual legislation transformed the demand in two ways. First, it cut out women's clinics as centres of recruitment. The change in nomenclature (to family advisory health clinics) also redefined abortion as a community issue rather than a women's issue. Second, the legislation was a symbolic negation of feminist principles. The fundamental right to abortion on demand was guaranteed but there were three obstacles to the procedure: the woman had to establish grounds (which involved inaugurating a case system), she needed a doctor's authorization, and she needed the consent of or consultation with the "presumed father of the conceived." These difficulties served to reaffirm that women's rights to self-determination were positive in character since the woman could theoretically insist that the abortion be performed.

Current political conditions and structures have constrained feminist activity. It is an unfortunate time for all broad social movements. The 1976 elections shifted the political dynamic away from the grassroots and back into the legislative body.

Structurally, the political arena became a less viable forum because of the development of new government agencies and advisory councils. These bodies are not responsive to and tend to exclude organizations without economic or institutional clout. Feminist organizations have neither.

Consequently, self-reliance has become the new ideal. Feminism has been declared dead and its activities dismissed because observers wanted it to be a political force. In Italy, the vitality of a movement is

judged by its political actions. Actually, since the socio-economic momentum of the feminist movement has been institutionalized by the law on abortion, the establishment of family health centres, and women's regional advisory councils, feminism is operating more as a cultural rather than as a political dynamic. For that reason there is a tendency to think that feminism is no longer an active force in Italy.

Discussion

The topics discussed were 1) the radical/socialist difference, 2) the British political training programme, and 3) the difficulty in getting effective laws.

In the discussion on the definition of "radical," Eva Rath noted that female discrimination is not a function of class and Torild Skard pointed out that radicals are neither for nor against men but recognize and oppose patriarchy.

All political parties are represented in the organization of the British political training programme. Participants learn about all levels of politics and can use their training for any purpose they choose. The programme is funded by government grants and donations from business and industry.

Recognition of the difficulties in getting beyond paper laws to actual and effective change took place in several contexts. There was, for example, discrimination in who was punished for abortion. There were particular problems in welfare states of "building a nice façade," and then hiding behind it in order to empty the demands of their content. Legal principles like "both sexes will be treated equally" do not solve problems, either. Even if differences are treated equally, one is still left with differences. It was also recognized that once goals (in this instance) have been achieved, it is difficult for a social movement to maintain its momentum.

The final comments were concerned with the unification of theory, practice, and strategy. An example occurred when the Italian feminists raised the issue of wages for housework. Yasmine Ergas commented that, unfortunately, this had a greater impact internationally than nationally.

The final point was that women do not need so much to look for recognition of the issues as to start getting the economic rewards attached to them.

AD HOC GROUPS

Doris Anderson
President
National Action Committee on the Status of Women, Canada

National organizations can have two problems. Umbrella groups tend to have weak infrastructures whereas appointed advisory bodies can be susceptible to political manipulation.

The National Action Committee (NAC) is an umbrella group for volunteer organizations. With government funding as its financial base, it has a somewhat dependent status.

The Advisory Council (on the Status of Women) had very strong first appointments chosen from across the political spectrum. By the time of Doris Anderson's presidency, appointments had become rewards for particular party affiliation.

Women can and must remember to make progress from and profit by government mistakes. A case in point was the debate over the discrimination clause in the new Charter of Rights. The discrimination clause was known to be weak. Lifted from the previous Bill of Rights, it had consistently failed in court tests. Women were disturbed about the use of this particular clause and were mobilized to change it.

Although the NAC was the group that should have responded to this

challenge, it did not because of internal difficulties. Instead, the Council took up the challenge. However, the Council, a research and information body, was not intended to do public battle, nor was the Minister responsible for the Advisory Council pleased with its actions.

The mobilization strategy took two forms. The first, and most contentious plan, was to organize a conference whose purpose was to educate women's groups about the issue. The first attempt was cancelled because of a translators' strike, which had particular ramifications concerning women's issues. The second attempt coincided with the parliamentary debate on the Constitution. This was also cancelled when the women on the Council bowed to political pressure and put party loyalty before women's rights.

Despite these setbacks, the largest conference on women's rights ever held did take place. Political pressure from opposition forces to condemn the Charter was resisted. Recommendations for change were made and led to the proposal of a more satisfactory text in the Charter of Rights.

From this battle, women learned to lobby, present briefs and, above all, to organize quickly and effectively. Politicians were forced to recognize the power that can be mobilized around women's issues.

Since the traditional parties do not offer much scope for the support and resolution of women's issues, women are currently unschooled in the use of power.

Danielle Juteau-Lee
Professor
Sociology, Université de Montréal, Canada

Professor Danielle Juteau-Lee, in collaboration with Nicole Laurin-Frenette, also a professor of sociology at the Université de Montréal, found that women's groups fall into two categories: institutional and ad hoc. Since this is a theoretical division, particular groups may have

features corresponding to one or the other type.

Institutional groups are structured according to the rules and logic of the dominant institutions in society. They have relatively large bases of support and their objectives tend to be those of long-term change.

Ad hoc or "spontaneous" groups use the logic of informal social relations. These relatively small groups desire immediate change in a specific situation, with short- or medium-range plans.

There has been a three-stage evolution in the objectives of ad hoc groups in Québec which has likely occurred in other regions as well. The first stage was that of consciousness-raising and militancy. The second stage was characterized by diversity. Groups oriented themselves to find practical solutions to a number of problems, especially working conditions and social services. In the third stage, the majority of these groups were concerned with the problems of violence against women.

Ad hoc groups display varying degrees of autonomy corresponding to their relationships with political parties, unions, etc. Their feminist orientation may eventually cause ad hoc groups within larger organizations to break away if their demands are not being sufficiently met.

Both kinds of groups mobilize for political intervention around common themes, whose emergence and evolution is linked to the concerns of the women's movement in general. The two groups can collaborate over certain themes and be at odds over others. Conflict usually comes from the more radical nature of the ad hoc groups. Institutionalization also can hamper the efficiency of groups.

It is important to understand that ad hoc groups are the nucleus of feminist activity. The autonomy and spontaneity of ad hoc groups give them the vitality which nourishes and stimulates the institutional groups.

Discussion

This discussion revolved around the conflict and compromises in the political arena and the strategies of interaction with the state.

The question in the political arena often involves a choice between the party or the women's movement. It was recognized that there are enormous variations possible in the political framework within which one can be an activist.

A particular problem with women's advisory councils was noted vis-à-vis credentials. While appointments to other kinds of councils may be politically motivated, some kind of expertise in the field is still required. Strong candidates for women's councils are not usually considered "safe" enough. Although the experience in institutional organizations can be a radicalizing one, little progress is made during this educational process. It was also noted that to broaden the field of action, women within the institutions need the support of women outside.

The strategy to transform ad hoc issues into institutional concerns was discussed as a two-step process. The demands of the ad hoc groups should be taken up by the institutionalized ones that have better access to the agents of change. Cooperation between the two groups is important both for general consciousness-raising and for particular mobilization efforts.

Although collaboration may institutionalize the functioning of ad hoc groups, the experience of interacting with the system increases their political expertise. This was valuable for militant Parti Québécois women. They separated to form external pressure groups, which allowed them to set conditions for supporting coalitions.

The state's strategy was clearly recognized as encouraging institutionalization in order to regulate pressure. This left one unresolved problem. Groups need the money that government funding supplies; however, this works against the necessity for them to criticize government action. As well, institutionally-appointed groups and bodies will always be subject to political motivations and manipulation.

FOURTH SESSION

Chairperson: **Louise McArthur**
Member of the Sub-Commission on the Status of Women
Canadian Commission for Unesco

TRADE UNIONS

Carol Aitken
Canadian Labour Congress

Carol Aitken began by stressing two points: the importance of recognizing the democratic structure of unions and of establishing the concept of power as it relates to the trade union movement. Power in this context finds its roots not in individual action but in the collective strength of workers as a whole. Real gains are measured by fundamental changes in the system instead of simply by individual advancement.

Trade unions embody both labour movements and socialist movements. The fundamental concepts on which the action of the Canadian Labour Congress is based are:

1) Recognition that the system as it stands now is determined to protect the status quo. The equality of women shakes the foundations of capitalist society. The system needs both women at home and women forming a ghetto of cheap labour.
2) Workers are victims of the values that the system has placed on their work -- women even more so.

In outlining the specific methods of trade union action, Ms. Aitken remarked that trade unionists, reacting to "one crisis after another," have little time for theory; it is "practice" which paves the way for social change. Attempts to integrate women into traditionally male-dominated jobs, the formation of coalitions with women's groups, and the creation of an educational base for women are among the most important steps currently being taken by trade unions. Pointing to the latter as

the vital tool for building women's power, she identified three week-long courses being offered by the CLC that deal with general equality issues, bargaining strategies, and affirmative action programme planning. She also pointed out that there has been a significant rise in the number of women union activists and their involvement in courses and conventions. In terms of female participation, unions are proportionately more equitable in their policies and operations than other sectors of society, but it is not yet clear whether recent numerical representation is simply a reflection of an atrophying private sector and male layoffs.

While resistance to workers' movements, and particularly to women workers, has been intensifying in both public and private sectors, the need to persevere becomes more and more evident. Women must not relinquish any hard-won victories as they were compelled to do after the Second World War.

Hélène David
Institut de recherche appliquée sur le travail, Montréal

Hélène David began with a quotation from Simone de Beauvoir which embodied the theme of her talk: while the liberation of women hinges upon their financial autonomy or ability to find work, a job and the vote do not alone constitute freedom. Most workers are exploited, and the evolution of women has hardly changed the social structure which perpetuates this exploitation.

Even though the United Nations Decade for Women has ended, the massive entry and return of women to the work force has not been accompanied by better working conditions. Salary disparities between the sexes, the concentration of women in underpaid, low-status jobs, and the expendability of women workers in times of economic crisis continue as governments fail to adopt progressive policies in spite of their international commitments (International Labour Office).

In order to explore the question of women's participation in

policy-making, it is important to consider the more fundamental question of the nature of the power structure women face. The transformation of social relations can occur only through an attack on specific problems and issues pertaining to women alone. The working world will not be more egalitarian if others must toil under conditions women no longer wish to accept.

The trade union movement represents the interests of millions of workers. Not only does a union defend the rights of its members, but it also sets precedents, pushes for social change, and challenges the elitist, hierarchically-determined reward system. Many social reforms can be traced to union demands and recently unions have broadened their scope to deal with issues such as sexual harrassment and paid maternity leave. Women must use the trade union movement as a vehicle to assert their rights collectively and overcome obstacles, not only in the workplace but also in social and economic policy as well.

Finally, while it is true that women in unions are under-represented (especially in the upper echelons of union hierarchy), unions can lend constructive support to women's demands. Criticism of unions should not obscure the real problems (such as the concentration of women in non-unionized jobs) which stem from governments' refusal to recognize or support the legitimacy of unions. If unions are to play their part effectively in the defence of women, it is necessary to have parties in power which retain laws fighting discrimination at work and which do not fight unions.

Discussion

The discussion period on women and trade unions opened with a comment reflecting the "amazement" of the listener that women in Canadian unions have been as effective as they have, relative to those in European unions, which are very hierarchical and difficult for women to penetrate. The speakers responded that strength was derived in part from "affirmative action" programmes, from a "hit list" which targets certain

industries, by precedent setting, from the accountability of the CLC, through the use of laws, and through the many women workers who are often in the fore-front of the struggle. While it was generally asserted that labour movements differ by province, Carol Aitken expressed the view that the CLC as an umbrella organization performs well in coordinating different interests and in forming coalitions. Finally, Hélène David and others agreed that the central problem was that of gaining full employment and that unions must question the authority structure and confront the fact that the rules of collective agreements too often reflect the rules of industry and society.

FEMINIST POLITICAL PARTIES

Eva Rath
Founder
German Feminist Political Party, Federal Republic of Germany

Eva Rath stressed the need for women in the Federal Republic of Germany to develop political power. Despite the long history of the women's movement in Europe and the existence of countless women's groups in the Federal Republic of Germany, women have not effectively penetrated the political arena. Although women's groups have brought about certain social reforms, they have not recognized patriarchy as the overwhelming base of power. Aside from constructing shelters for battered women, the feminist movement in the Federal Republic has not gone beyond the stage of endless discussion or overcome its splintered form.

Ms. Rath's experience as a member of the Social Democratic Party (SDP) fostered scepticism about such a party's ability or will to effect change for women and confirmed her belief that women must build their own political base in the legislature. In 1979, after much struggle, she left the SDP to form a radical feminist party called **Frauenpartei** (Women's Party).

Frauenpartei faces several challenges. Difficult decisions

regarding the structure of the party, its basis for action, its policy on male membership and its platform have been resolved in the following manner. Any type of structure is acceptable as long as all members work together. To the accusation that the party either lacks a base or alienates "the woman in the street," Ms. Rath replies that the basis of the party is the silent and oppressed majority of women. Since an all-female party would be unconstitutional, 5 per cent of the party is male, but these men have no mandate to run for legislative office until women achieve "equality in all fields" of society. Finally, the platform is a three-pronged programme encompassing women's policies, ecology, and pacifism. The first deals with issues such as education, abortion, law, and work (both family and professional). More part-time jobs, paid child care and shared family responsibilities by both parents are essential if women are to escape the "children or career" dilemma. The second and third objectives of preserving the ecology and pacifism are inextricably linked. Only by women's achieving political power can present "war policies" which threaten the future of all humankind be transformed into "peace policies."

Frauenpartei suffers most from a lack of financial support and neglect by the press (including the feminist press). The party has had to purge itself of communist members who threatened its democratic structure and of right-wing extremists who attempted infiltration.

Ms. Rath revealed her vision of the planet earth as divided into two parts: the creative, wonderful but powerless world of women and the "cold world of men's power." It is women's job to get to the core of the male "dragon" so that he may be softened and transformed.

Mary O'Brien
Dean of Graduate Studies, Social Sciences,
Ontario Institute for Studies in Education, Toronto

Questions relating to women and politics fall into two general categories: first, women's under-representation in the existing political

system, and second, the emergence of specifically feminist politics. The central question, then, is which position is more likely to transform the condition of women.

In dealing with the first question, Dr. O'Brien traced the long history of women's exclusion from political activity, having been forced to remain in private life by males who claimed to be the rational wielders of political power. Although the emergence of liberalism and its focus on equal rights fueled resistance to this axiom, women who have elected to work within the party/state system are confronted by the contradictions of liberal democracies. Simultaneously, in an attempt to control all social relations, the state has increasingly intervened in private life, where women exercised their (albeit limited) power. The failure of parties to give serious attention to women's issues has meant that women's gradual entry into politics has been not so much a challenge to the fundamental postulate of the state as a claim to a more equitable share of its power and benefits. Women on the left also struggle, but with the different theoretical tools of Marxist class analysis and gender analysis, and the reluctance of male Marxists to recognize the legitimacy of the latter.

The Feminist Party of Canada, formed in 1978, represented an attempt to integrate feminism with the party system. Composed of 600 women from diverse political backgrounds, the party experienced some long and bitter conflicts and is now described as dormant. The most important understanding to emerge was the need to replace hyphenated feminism (liberal-feminism, socialist-feminism, lesbian-feminism) with an autonomous feminism which could overcome the dualism in patriarchal theory and practice and its perception that the relationship of humans to nature is an antagonistic one.

A threefold strategy is needed: 1) to confront the problems emerging from the violent nature of patriarchal control (rape, child abuse, pornography, and so on); 2) to persist in the conventional political realm; 3) to develop a radical feminist theory and practice that will redefine the meaning of revolution.

The politics of the private realm are autonomously feminist and are based on an understanding of the necessary relation of the reproduction of species life and the production of material life. The eventual unification of the three areas of feminist praxis -- social, political, and innovative -- will stimulate the rebirth of feminist parties. It will be their challenge not only to redefine radically the concept of party, but also to redefine the political process itself. This locally differentiated but ultimately universal struggle must be the most extraordinary one in recorded history; women's ultimate place in human history depends upon the outcome of that struggle.

Discussion

Eva Rath was asked about the relationship of **Frauenpartei** to the Green Party and whether or not the parties had considered merging. She listed several reasons why a merger would be impossible: the Green is largely a male party which does not recognize patriarchy or the importance of **Frauenpartei's** policies.

In response to the question of why form a feminist party, Mary O'Brien said that such a party would be a non-traditional coordinating organization for different groups of women, as well as a necessary front against the new right.

WRAP-UP SESSION

Dr. Margaret Gillett
Professor
Faculty of Education, McGill University

It is exceedingly difficult to summarize the vast amount of information and to synthesize the many exciting ideas dealt with in the 20 papers that were presented in the course of two dynamic days, though the challenge we all faced was neatly paraphrased by the Honourable Flora MacDonald when she noted that "women need to find avenues for access to power in all institutions, not just in political parties." I propose to organize my report under five headings: 1) Memorable quotations; 2) Problems - attitudinal; 3) Problems - structural; 4) Strategies; and 5) Recommendations.

1) Memorable Quotations

"We whose hands rocked the cradle are using our heads to rock the boat." - the Honourable Judy Erola
"Women are the strongest of the weak." - Yasmine Ergas
"A silent cause is a lost cause." - Torild Skard
"Power cannot be kept, it must be used." - Carolle Simard
"If women are united by a bond of sisterhood, then this sisterhood is essentially political." - Danielle Juteau-Lee and Nicole Laurin-Frenette

And some splendid phrases: "accountable dinosaurs," "planetary plentitude," "hyphenated feminists," and "the slow emptying of content."

Statistics were cited by almost every speaker, and almost every one could quote very depressing figures. And yet, there are indeed signs of improvement -- but BEWARE of complacency and regression (Lady Gardner).

2) Problems - Attitudinal

How can a female politician act like a woman and not become one of the boys?
How do we overcome the hostility of males or counter their derision, their jeers that effective women are "Amazons" or worse?
How do we overcome the hostility of females, their fear, their scorn?
How do we overcome our own fear that one's personal life must be sacrificed if we enter the public arena?
How do we overcome women's fear of power?
How do we cope with the lack of solidarity among women? (Lucie Pépin). This is largely a myth (Naomi Black): women will support women, and being a woman can even be advantageous.
How do we cope with the fact that women are so often discomfited by confrontation and living with the unexpected consequences of decision-making? (Flora MacDonald)
How do we solve the apparent conflict of children versus a career?

3) Problems - Structural

The existence and importance of structural problems occurred again and again and most of the strategies described attempted to deal with ways to overcome these:

Structures ordain that women are segregated from leadership roles.

Even in political parties, women are directed into housekeeping roles.

Women are lumped together with members of other minorities and disadvantaged people so that a lack of prestige prevails and the distinctive women's issues become blurred.

In the political game, women are consigned to marginal or hopeless ridings.

Party loyalty supersedes allegiance of political women to other women, but this is not necessarily true in trade unions, where there is a greater correspondence between the aims of the unions and of the women's movement.

Political parties are more concerned with youth groups than they are with women's groups. Women are systematically excluded from the top level of political parties and bureaucracies, i.e., from positions where they might be able to exercise the greatest influence on policy-makers or executives.

Organizational regulations, rules, and job classifications discriminate at point of entry, in rate and degree of promotion, on salary scales, in categories of work, and in pension rates.

This "structural violence" (Naomi Black) against women is the heritage of patriarchy and nepotism.

The old boys' network and political connections exclude and rebuff women.

In the United Nations, reflections of members' national practices and the need for geographic representation restrict the distribution of "goodies" and perpetuate the subordination of women even in an organization with lofty ideals.

In Italy, advisory councils on women are structured so that they exclude feminist groups or other "troublemakers."

Hierarchical structures of trade unions, theoretically defenders of the weak and downtrodden, work against women.

Regardless of ideals and rhetoric, the advancement of women is tied to the economy and to larger issues; in times of recession women are bound to stagnate in low-level jobs or fall victims to unemployment.

There is a taboo on the very idea of power for women (Carolle

Simard), a moral and attitudinal issue that is profoundly embedded in social and value structures.

4) Strategies

Successful strategies have been devised by women both inside and outside the system. They are long range and institutional or they are ad hoc and inspirational. They follow models of either conflict or harmony. In the women's movement, there is a double dynamic: both evolutionary and revolutionary methods are used, separately or interacting. Strategies are "locally differentiated but directed toward an ultimately universal movement." Common aims include the abolition of inequalities between the sexes, the abolition of masculine power, and the abolition of domination in all its forms -- in other words, the destruction of patriarchy and possibly of capitalism. Pursuit of these aims involves courage, foresight, persistence, strength, and imagination.

Efforts made include:

Using the strategy of numbers (demonstrations in Italy and elsewhere, the "Yvettes" in Québec).
Using the strategy of solidarity by capitalizing on the existence and successes of the women's movement, concentrating on building strong foundations (grassroots or "crabgrass roots"), or combining with other social groups (e.g., scientists, writers) to denounce violence in all its forms.
Using the strategy of myth-defiance. Women won by-elections in Britain despite the fact that "they said it couldn't be done."
Striking (for maternity leave, for non-traditional jobs).
Forming action groups on specific issues: day care, abortion, anti-rape, anti-pornography, gender-free language, 50-50 parliamentary membership (England), wages and pensions for housework, recognition of domestic experience.

Seeking support of influential men, exploiting their help, becoming opportunistic.

"Plumping": changing names on voting lists to ensure women have a chance (Torild Skard).

Establishing targets in recruitment, promotion, salaries.

Establishing quotas.

Devising lists of women for appointments and honours.

Drawing up a "hit list" of industries, organizations to boycott.

Identifying potential women leaders and asking them to stand for office, in order to overcome their traditional diffidence and lack of self-confidence with guarantees of support.

Identifying barriers. Analyzing specific situations so that the nature of the problem is understood and appropriate action can be taken (Jill Vickers).

Educating through seminars and discussion groups to change attitudes and raise consciousness. Instructing in skills, especially group management and parliamentary procedures; devising "Roberts' Rules" for women to preside effectively.

Lobbying and pressuring through telegrams, letters and petitions.

Examining organizations and institutions that have worked and modelling your institution on them. Similarly, avoiding proven pitfalls (Ann Bell).

In establishing an advisory council, making sure to report to the senior officer with the most "clout," insisting on your own budget control, publicizing and generating pressure and using support groups as a power base.

Exploiting all possible advantages, e.g., preparing news bulletins and feeding them to the media (sooner or later they will be used, especially in small towns, simply because they are there and the media are lazy).

Litigating. Making the effort to press suits and make claims for salary settlements.

Using local or municipal activities or councils as training grounds for participation in wider spheres.

Forming a feminist or women's party.

Forming women's wings in political organizations and other groups.

Using the strategy of stealth. If necessary, conducting guerilla war. Being ready for serendipity. The mistakes of government or the actions of patriarchs may have unintended beneficial effects for women. Seize them boldly.

These strategies, with many variations, have proved successful in different places but many speakers alluded to the paradox of success and the counteractions that are brought into play when women appear to have achieved a measure of power. Ploys used in the dynamic include reducing the importance of the gains made, "the slow emptying of content," and reducing concepts like "affirmative action" to empty phrases. Men turn the situation to their own advantage, e.g., by establishing a modified quota and filling a vacancy, not with a woman but with a person of the sex having lower representation in the particular job category. Thus, men are appointed to jobs that were once "women's work." A façade of compliance may give the appearance of social progress but is really discrimination disguised and makes the situation more difficult to handle. Lip service to ideals similarly makes the battle more difficult to fight. Women's councils may be used as means to channel energies, as a kind of decoy, or a form of "buying off." Laws are changed, rules are altered and jobs are reclassified so that women remain subordinate and powerless.

5) Recommendations

In addition to descriptions of strategies that had been found effective in practice, a number of recommendations were made based on theory, and exhortations based on principle:

- We must recognize that real decisions are made at the national, not the international, level and spend our energies accordingly (Naomi Black).

- We must focus on issues that transcend purely women's concerns, e.g., peace, ecology. (In discussion, this recommendation was challenged.)

- Women's networks should organize and collaborate to support women candidates for political office or senior appointments.

- The slow, steady approach is all right, but women must "seize the levers of power" (Flora MacDonald).

- There is a need for hard theoretical work and a radical but constructive critique of the split between the public and the private spheres.

- We must work for overall policy rather than local or departmental change, i.e., work for human rights legislation. (This, too, was challenged.)

- We must use grievance procedures as a matter of right and not let problems go.

- We must attack stereotypes in schools so that in the future attitudes and understanding will be better than ours.

- We must not waste time fighting men but spend it working with women for the advancement of women.

LIST OF PARTICIPANTS

Carol Aitken
Representative
Women's Bureau
Canadian Labour Congress
Ottawa, Canada

Doris Anderson
President
National Action Committee
on the Status of Women
Toronto, Canada

Ann Bell
President
Advisory Council on the
Status of Women
St. John's, Newfoundland
Canada

Naomi Black
Associate Professor
Department of Political Science
York University
Downsview, Ontario
Canada

Hélène David
Institut de recherche
appliquée sur le travail
Montreal, Canada

Yasmine Ergas
Professor of Sociology
Bari, Italy

The Honourable Judy Erola
Minister Responsible for the
Status of Women
Ottawa, Canada

Hélène Fould
Juriste
Commission de la République
française pour l'Unesco
Paris, France

Nicole Laurin-Frenette
Professor of Sociology
Université de Montréal
Montreal, Canada

Lady Gardner of Parkes
National Commission for the
United Kingdom
Overseas Development Administration
London, United Kingdom

Margaret Gillett
Faculty of Education
McGill University
Montreal, Canada

Tina Jorgensen
Information Officer
Women's Programme
Radio and Visual Service
Department of Public Information
United Nations
New York, N.Y.

Danielle Juteau-Lee
Professor of Sociology
Université de Montréal
Montreal, Canada

The Honourable Flora MacDonald
House of Commons
Ottawa, Canada

List of Participants

Louise McArthur
Clarence Creek, Ontario
Canada

Lucie Marchessault-Lussier
Past President of the Sub-
Commission on the Status of Women
Lachine, Quebec
Canada

Carrie Marias
Assistant Programme Specialist
of Women Rights and Peace
Sector of Social Sciences
and their applications
Unesco
Paris, France

Mary O'Brien
Dean of Graduate Studies
Ontario Institute for Studies
in Education
Toronto, Canada

Maureen O'Neil
Coordinator
Status of Women, Canada
Ottawa, Canada

Lucie Pépin
President
Canadian Advisory Council
on the Status of Women
Ottawa, Canada

Luce Ranger-Poisson
Vice-President of the Sub-
Commission on the Status of Women
Sillery, Quebec
Canada

Eva Rath
Frauenpartei
Bundesgeschafesstelle
Kiel, Federal Republic of Germany

Carolle Simard
Département de sciences politiques
Université du Québec à Montréal
Montreal, Canada

Torild Skard
President of the Norwegian
National Commission for Unesco
Oslo, Norway

Jill Vickers
Department of Political Science
Carleton University
Ottawa, Canada

Norma E. Walmsley
President
Sub-Commission on the Status of Women
Canadian Commission for Unesco
Wakefield, Quebec
Canada

Unesco

Stratégies en vue du pouvoir :

Page documentaire 45
Commission canadienne pour l'Unesco

STRATÉGIES EN VUE DU POUVOIR : MOYENS ET MÉTHODES PAR LESQUELS LES FEMMES PEUVENT PARTICIPER À L'ÉLABORATION DES POLITIQUES

Atelier organisé par la

Sous-commission de la condition de la femme

de la Commission canadienne pour l'Unesco

Ottawa, 28 et 29 mars 1983

juin 1984

Publié et distribué par la

COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO
255, rue Albert, C.P. 1047
Ottawa, Canada K1P 5V8

Disponible sur demande

ISSN 0317-5693
Courrier de deuxième classe
n° d'enregistrement 4257

Conception graphique : Eiko Emori

TABLE DES MATIÈRES

Page

Introduction 7

Allocution de bienvenue de M. Vianney Décarie,
Président de la Commission canadienne pour l'Unesco 9

L'Honorable Judy Erola,
Ministre chargée de la Condition féminine 9

Les Partis politiques

Torild Skard, présidente,
Commission norvégienne pour l'Unesco 13

Jill Vickers, professeur en sciences politiques et
Directrice adjointe de l'Institute of Canadian Studies,
Université Carleton, Ottawa 15

L'Honorable Flora MacDonald, député fédéral, membre du
Parti conservateur et ancien ministre des Affaires
extérieures, Canada 18

Les administrations

Maureen O'Neil, coordonnatrice,
Condition féminine, Canada 21

Carolle Simard, professeur en sciences politiques,
Université du Québec à Montréal 23

Les organismes paragouvernementaux

Lucie Pépin, présidente,
Conseil consultatif canadien de la Situation de la femme 27

Ann Bell, présidente, Conseil consultatif de la
Situation de la femme de Terre-Neuve 28

Les organisations internationales

Carrie Marias, chargée de programme,
Division des droits de l'homme et de la paix, Unesco 30

Table des matières

Page

Tina Jorgensen
Organisation des Nations Unies, New York 32

Naomi Black, Département des sciences politiques,
Université York, Toronto 34

Les mouvements féministes depuis 1970

Lady Gardner of Parkes, présidente, Union des femmes
européennes pour la Grande-Bretagne 37

Hélène Fould, juriste,
Commission de la République française pour l'Unesco 38

Yasmine Ergas, professeur de sociologie,
Université de Bari, Italie 39

Les groupes ponctuels

Doris Anderson, présidente
Comité d'action nationale, Canada 41

Danielle Juteau-Lee, professeur de sociologie,
Université de Montréal et
Nicole Laurin-Frenette, professeur de sociologie,
Université de Montréal 42

Les syndicats

Carol Aitken, Congrès du travail du Canada 45

Hélène David, Institut de recherche appliquée sur le travail,
Montréal 46

Les partis politiques féministes

Eva Rath, fondatrice du Parti politique féministe
de la République fédérale d'Allemagne 48

Mary O'Brien, doyenne des études supérieures, sciences sociales,
Ontario Institute for Studies in Education, Toronto 49

Session de synthèse

Margaret Gillett, professeur, Faculté de l'éducation,
Université McGill 51

Liste des participantes 61

INTRODUCTION

La Sous-commission de la condition de la femme a le mandat précis d'étudier le programme de l'Unesco (Paris) et de conseiller la Commission canadienne pour l'Unesco, et d'autres organismes canadiens, au sujet des implications que ce programme peut avoir pour les femmes.

Sous-jacent à tout aspect de la condition de la femme, le pouvoir de décision des femmes - ou son absence - dans toute activité publique, touche directement la vie des femmes de chaque pays. Après tout, la situation des femmes dépend de l'importance de leur engagement dans la vie sociale et politique de leur collectivité, où que soit cette collectivité.

Le programme actuel de l'Unesco s'efforce de faire le point de la question du pouvoir des femmes. Cette question, qui a déjà fait l'objet de réunions dans plusieurs pays, sera abordée prochainement dans quelques autres rencontres de première importance. À mon avis, la Commission canadienne pour l'Unesco devait, en se plaçant de notre point de vue, se pencher sur certains aspects de cette grande question. D'où la tenue d'un séminaire, à Ottawa, les 28 et 29 mars 1983, dont le titre indique bien l'importance : "Stratégies en vue du pouvoir : moyens et méthodes par lesquels les femmes peuvent participer à l'élaboration des politiques".

Ce séminaire de deux jours, le premier de son genre organisé par la Sous-commission de la condition de la femme de la Commission canadienne pour l'Unesco, a réuni 26 personnes de cinq pays, des représentantes des Nations Unies à New York et de l'Unesco à Paris, sans compter plusieurs Canadiennes, participantes ou observatrices. Les travaux étaient divisés en huit sessions portant sur les sujets suivants : les partis politiques, les administrations, les organismes paragouvernementaux, les organisations internationales, les mouvements féministes depuis 1970, les groupes ponctuels, les syndicats, les partis politiques féministes. Pour chacun de ces sujets, des exposés ont été présentés par un groupe de

conférencières composé d'une praticienne, d'une universitaire et de l'une des invitées de l'étranger. Les discussions ont pris de ce fait un caractère à la fois théorique et pratique.

Notre objectif premier était d'analyser les questions posées, au minimum d'identifier les barrières qui font obstacle à l'accès des femmes au pouvoir et, si possible, de définir des moyens de surmonter ces obstacles.

Quels ont été les résultats à long terme? Pendant le séminaire, une bonne couverture de presse a stimulé l'intérêt du public. Après le séminaire, l'engagement individuel des participantes dans leur milieu respectif a constitué une suite très positive au travail amorcé. Toute cette réflexion et cette publicité ne manquent pas d'exercer une influence sur la discussion qui doit, bien entendu, être permanente et se poursuivre jusqu'à ce que les désiquilibres soient corrigés que les femmes aient obtenu un accès équitable aux leviers de commande, localement, à l'échelle du pays et sur le plan international, dans tous les secteurs de la vie sociale et politique.

Lire le compte rendu d'un séminaire ne remplace pas vraiment la participation directe au processus dynamique d'un tel séminaire. Celui-ci donne néanmoins une idée des travaux de ces deux journées sur les "Stratégies en vue du pouvoir". On y discerne un peu du bouillonnement d'idées et de l'échange de perspectives auxquels donne lieu une réunion internationale hautement spécialisée comme celle-ci. Puisse le lecteur trouver ici l'invitation à approfondir le débat. Ce fut l'objet du séminaire. Tel est l'objet du présent rapport.

Norma E. Walmsley
Présidente de la Sous-commission
de la condition de la femme,
Commission canadienne pour l'Unesco

STRATÉGIES EN VUE DU POUVOIR: MOYENS ET MÉTHODES PAR LESQUELS LES FEMMES PEUVENT PARTICIPER À L'ÉLABORATION DES POLITIQUES

Allocution de bienvenue de
M. Vianney Décarie
Président
Commission canadienne pour l'Unesco

Le président de la commission a remercié l'Honorable Judy Erola, ministre responsable pour la condition de la femme, d'avoir accepté d'inaugurer l'atelier. Il a également remercié l'Honorable Flora MacDonald, député de Kingston-et-les-Iles et ancien ministre des Affaires extérieures pour sa participation à l'atelier. Il a souligné que cet atelier se situait dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la femme et qu'il faisait suite à un séminaire international organisé en octobre 1982 par la Commission allemande pour l'Unesco sur la femme et la politique.

L'Honorable Judy Erola
Ministre chargé de la Condition féminine

Pour Madame Erola, l'essence même de tout le débat sur la condition féminine se retrouve dans le mot "participation".

En effet, ce n'est que par une participation active des femmes dans les agences et organismes où se trouve le pouvoir, une participation capable d'assurer aux femmes une présence visible, que celles-ci pourront vraiment prétendre exercer un pouvoir.

Pour l'instant, toutefois, la part de pouvoir dont jouissent les femmes est gravement disproportionnée par rapport à leur nombre, les femmes constituant en effet, la majorité absolue dans plusieurs pays.

Le Canada est très actif au sein des comités de l'ONU sur la situation de la femme et sur l'élimination de la discrimination à l'égard

de la femme : la Commission de la condition de la femme et le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

Jusqu'à maintenant, notre pays a assumé en partie le rôle de leader qu'on attend de lui dans ce domaine. Ainsi, est-ce grâce à une initiative du Canada qu'une résolution a été adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU, en 1982, afin d'inviter les États membres de l'organisation à faire plus d'efforts pour nommer des femmes à des postes décisionnels dans les institutions nationales ou internationales.

Actuellement, à ce chapitre, la situation est fort décevante! Déjà, en 1947, on avait chargé la Commission de la condition de la femme de faire des recommandations visant au respect du principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes. En 1975, la Conférence mondiale sur l'année de la femme, avait rappelé la nécessité pour les pays d'accroître leurs efforts dans le but de permettre la complète intégration des femmes dans les activités sociales et économiques et de leur assurer l'égalité des droits et des chances.

Ces efforts sont d'autant plus nécessaires que des études démontrent que la participation des femmes en tant que représentantes de gouvernements à des réunions de l'ONU, ainsi que leur présence au sein du personnel de l'organisation sont loin d'être suffisantes, compte tenu de leur pourcentage démographique. Ceci est vrai surtout pour les postes élevés. Le Canada devrait lui-même faire des efforts en ce sens.

Mais la situation n'est pas désespérée. Au Canada, les femmes ont réalisé des progrès substantiels dont les exemples les plus récents sont : l'inclusion de l'article 28 dans la nouvelle Charte constitutionnelle, l'application de cet article aux femmes aborigènes, la nomination d'une femme à la Cour suprême du Canada et à la présidence de la Chambre des Communes, la mise en vigueur de directives visant à abolir le harcèlement sexuel et les stéréotypes sexuels et à mettre en application le principe "salaire égal pour travail égal".

Le nombre de femmes occupant des postes décisionnels dans des organes gouvernementaux comme le Conseil de la radiodiffusion et des

télécommunications canadiennes, la Société Radio-Canada, le Comité consultatif sur les questions économiques du ministre des Finances, s'est également accru.

S'il faut se réjouir de tous ces progrès, il ne faut toutefois pas oublier que seules quelques femmes ont pu jusqu'à maintenant en profiter et la majorité d'entre elles continuent de vivre dans des conditions difficiles au Canada et ailleurs dans le monde.

PREMIÈRE SESSION

Animatrice : **Norma Walmsley**
Présidente
Sous-commission de la condition de la femme

LES PARTIS POLITIQUES

Torild Skard
Présidente
Commission norvégienne pour l'Unesco

Torild Skard a parlé des méthodes et moyens par lesquels les Norvégiennes sont parvenues à être fortement représentées dans leurs partis politiques.

Au cours des années cinquante et soixante, les spécialistes des sciences sociales ont provoqué un important débat sur les rôles des deux sexes, et ce débat a eu une influence sur les grandes politiques et les maîtres à penser de la Norvège. Le débat est devenu plus public au cours des années soixante-dix, à l'avènement du mouvement féministe de ce pays. Par suite des pressions exercées par les femmes, dans les partis politiques, pour la candidature et l'élection d'un plus grand nombre d'entre elles, et grâce à l'étude et à l'utilisation des techniques les plus efficaces pour favoriser l'élection des femmes, ces dernières ont été élues en force aux élections municipales de 1971.

La Loi électorale a été modifiée ensuite de façon à diminuer l'influence des électeurs sur le choix des candidats et, aux élections suivantes, le statu quo (aucune augmentation du taux de représentation des femmes) était rétabli. Ce recul temporaire a toutefois été compensé par le changement évident d'attitude des femmes et des hommes, les premières s'intéressant davantage à la politique et les derniers commençant à comprendre que les femmes étaient bien déterminées (et prêtes à voter en ce sens) à atteindre leurs objectifs. En 1979, le taux de représentation des femmes dans les conseils municipaux a augmenté de sept pour cent

grâce 1) aux campagnes menées par les organisations féminines; 2) au système de quotas, selon lequel les noms des candidats masculins et féminins n'étaient pas mis en évidence (étant énumérés alternativement) sur les listes électorales.

Toutefois, au niveau national et parlementaire, où les électeurs ne peuvent influer sur le choix des représentants, le taux de représentation féminine est la responsabilité exclusive des partis politiques. À ce niveau, on hésite à présenter une femme, à moins que le district en question ne possède trois sièges ou plus.

Le mécontentement causé par ce genre de domination masculine a abouti à la création de partis de femmes, qui ont fait long feu. Deux sujets de controverse sont, dit-on, à l'origine de cette situation : tout d'abord, la puissance d'un forum féminin contre la faiblesse du facteur "sexe" comme base de l'action politique; et en second lieu, la loyauté au parti par opposition à la loyauté non politique (fondée sur le sexe).

Sur le plan positif, les partis socialistes de gauche et libéraux ont adopté, au milieu des années soixante-dix, une règle portant que tous les corps élus dans chaque parti devraient se composer d'au moins 40 pour cent de membres de l'un et l'autre sexe. L'équilibre entre les sexes est en voie d'être atteint.

L'orateur a traité ensuite des trois points suivants :

1) Comment les femmes devraient-elles travailler dans les partis politiques? Devrait-il y avoir des sections réservées aux femmes, ou risque-t-on ainsi de les isoler?
2) Les arguments invoqués pour accroître le taux de représentation des femmes dans la politique peuvent avoir les fondements suivants : a) justice (il est injuste d'exclure la moitié de la population du processus de décision); b) ressources (les femmes ont une contribution valable à faire); et c) intérêts (les femmes ont et doivent promouvoir des intérêts différents de ceux des hommes).
3) On constate aussi une différenciation des rôles dans la vie politi-

que, verticalement (plus les postes sont élevés, moins on y trouve de femmes), et horizontalement (la concentration des femmes et des hommes dans les domaines traditionnels).

Madame Skard a terminé par des considérations moins théoriques. Elle a fait remarquer que l'activité politique peut créer et crée des femmes "tendues", qui travaillent dans un monde masculin et qui, très souvent, doivent mener de front trois charges de travail. Leur situation ne s'améliorera que par le partage égal de ces charges de travail.

Jill Vickers
Professeur en sciences politiques
Université Carleton

Les Canadiennes sont encore, aujourd'hui, mal représentées dans les organismes à fonction politique. Dans la majorité des cas, les personnes qui ont à prendre des décisions susceptibles d'affecter la vie et le sort des femmes, sont des hommes. Les principales causes de cet état de fait sont les suivantes :

1) Il y a une présomption que le même type et la même quantité d'activités politiques entraînent toujours les mêmes résultats, sans égard au sexe de la personne qui les exerce;
2) Il y a une opinion très répandue à l'effet qu'il n'existe pas de discrimination sexuelle dans le domaine politique et que tous les participants qui ont un bon potentiel peuvent y réussir.

Ces deux présomptions sont fausses mais elles ont trouvé assez d'adeptes pour freiner des changements structurels susceptibles d'améliorer la situation des femmes. En se fondant sur ces présomptions, on prétend que s'il n'y a pas plus de femmes en politique, c'est que celles-ci ne s'intéressent tout simplement pas aux affaires publiques, ne savent pas comment procéder pour y réussir, ou n'ont pas les mêmes qualités que les hommes.

Or, il appert que ce diagnostic est faux : l'accès aux structures

politiques actuelles diffère selon le sexe et il existe actuellement des obstacles structurels à la participation des femmes au plus haut niveau décisionnel.

De plus, il est prouvé que la même activité politique n'entraîne pas les mêmes résultats selon qu'elle est entreprise par un homme ou une femme (exemple : le lobbying semble être beaucoup moins convaincant quand il est fait par des femmes plutôt que par des hommes.)

a) Obstacles structurels :

Le Canada étant un pays fédéral, il faut s'assurer que les femmes soient bien représentées aux deux niveaux de gouvernement. De plus, les députés sont choisis en fonction de critères géographiques et ethniques. Même les partis politiques sont fragmentés et régionaux et la question qui se pose lorsqu'on a à choisir un candidat est beaucoup plus, "où vit-il?" que "de quel sexe est-il?" Dans plusieurs autres démocraties libérales, le niveau municipal sert de base à la structure politique nationale. Ce n'est pas le cas chez-nous : au Canada, bien que les municipalités soient des créations des provinces, les partis politiques municipaux sont des organisations distinctes et autonomes, n'ayant souvent que très peu de relations avec les grandes formations politiques provinciales ou fédérales. Or, c'est au niveau municipal que l'on rencontre le plus grand nombre de femmes engagées dans l'action politique (73%). On pourrait s'en réjouir si la rémunération et l'influence des élus à ce niveau n'étaient pas si faibles. Cet état de choses peut s'expliquer de la façon suivante : il n'y a ordinairement pas de convention pour le choix d'un candidat de district au niveau municipal et le processus électoral y est relativement simple et peu couteux. Les femmes peuvent y gagner une élection sans trop de ressources. Cependant, celles qui font de l'action politique municipale auront très rarement la chance d'accéder aux organisations politiques provinciales et fédérales.

Il est à noter que l'absence de représentation proportionnelle

constitue un obstacle de plus à la participation des femmes à la vie politique canadienne.

b) Le rôle des femmes dans les organisations politiques fédérales et provinciales :

C'est au sein des services auxiliaires que l'on retrouve le plus grand nombre de femmes engagées dans l'action politique; elles constituent parfois le tiers des militants de base. On leur confie le plus souvent des fonctions cléricales alors que les hommes assument les fonctions de direction. Cette discrimination à l'égard des femmes est d'ailleurs facilitée du fait que dans les principaux partis canadiens, les femmes ont été confinées dans des structures distinctes de celles des hommes. Elles demeurent ainsi vouées à n'exercer que des rôles secondaires, des rôles de service. Or, souvent, il faut avoir réussi à exercer des fonctions élevées dans les formations politiques pour pouvoir espérer devenir candidat et être élu. Isolées dans des structures séparées et chargées de tâches de soutien technique, les femmes sont tenues à l'écart des décisions et des vrais pouvoirs.

Le Parti néo-démocrate du Canada a tenté d'apporter une réponse à ces problèmes en constituant un "caucus féminin" faisant partie intégrante de la structure centrale du parti. Ce "caucus", tout en conservant un mot à dire sur les questions qui ne concernent pas que les femmes, se voit confier un important mandat de promouvoir le débat sur la cause féminine et d'influencer la nomination des candidats de façon à ce qu'il y ait davantage de femmes parmi ceux-ci. Ce dernier point est très important. En effet, plusieurs femmes désireuses de s'engager dans l'action politique en sont empêchées parce que leur nom n'est pas proposé ou parce que la convention de district ne les choisit pas comme candidate. Il arrive aussi qu'elles soient choisies candidates dans les districts électoraux que les stratèges politiques considèrent perdus d'avance.

L'Honorable Flora MacDonald
Député fédéral
Ancien ministre, Affaires extérieures du Canada

Le thème du présent colloque concernant les stratégies en vue du pouvoir dans le cadre d'une recherche des moyens et méthodes par lesquels les femmes peuvent participer à l'élaboration des politiques, renvoie à la notion même de pouvoir. Or, lorsqu'on parle de pouvoir, on est appelé nécessairement à parler des organismes qui y donnent l'accès le plus direct : les partis politiques.

Inutile de dire qu'il y a une très grande absence de femmes dans les organisations politiques. Pourtant, les partis politiques ne sont pas, à cet égard, différents des autres institutions et des autres secteurs d'activité au pays.

En effet, les femmes ne sont pas plus présentes et n'agissent pas davantage dans les syndicats, les églises ou la fonction publique en général. Le problème inhérent à l'absence de femmes en politique est donc une facette d'un problème beaucoup plus général qui touche tous les domaines où le pouvoir est susceptible de se trouver.

Malgré cela, les femmes ont fait beaucoup de progrès en politique et nous pouvons maintenant dire que les partis acceptent de plus en plus de candidatures féminines, quelles que soient les circonstances. Les partis politiques et le public en général accordent maintenant beaucoup plus d'attention aux questions relevant de la condition des femmes qu'il y a à peine deux ans. Par exemple, dans le "caucus" du Parti conservateur, les hommes font preuve de bonne volonté pour discuter des problèmes des femmes ce qui n'était pas le cas il y a quelques années. Ils comprennent que les femmes ont un point de vue différent sur un grand nombre de questions, même des questions qui ne relèvent pas directement du féminisme. Les hommes veulent maintenant connaître ce point de vue.

C'est d'ailleurs là le défi que doivent relever les femmes qui arrivent au pouvoir; en effet, elles doivent réussir à traiter avec efficacité de toutes les questions, sans oublier pour autant le mandat

bien spécifique qui leur est confié, soit promouvoir l'avancement de la situation de la femme.

Nous devrons nous acharner dorénavant à mieux "éduquer" les femmes sur la composition de nos institutions politiques et sur le rôle qu'elles sont appelées à y jouer. Les femmes seraient plus actives, si elles connaissaient mieux les étapes à suivre pour accéder à certaines fonctions, ainsi que les structures des organisations politiques. Elles appréhendent de s'intégrer dans des structures complexes jusqu'à maintenant dominées par les hommes. Cela est si vrai qu'il est maintenant devenu plus difficile de convaincre les femmes de s'engager dans les partis politiques que de réformer les structures de ces partis eux-mêmes afin de mieux y intégrer les femmes.

Période de questions

Q. Dans l'exposé de Madame Vickers, on retrouve l'expression "Gate Keepers", que veut dire cette expression?

R. Au Canada, il faut d'abord être élu dans la circonscription électorale afin de devenir candidat ou devenir délégué dans un congrès au leadership. Chaque district choisit ses délégués. Or, les femmes hésitent à accepter le pouvoir. Elles sont conditionnées à ne pas chercher la confrontation. Elles hésitent à employer les vrais moyens.

Q. Pourquoi les femmes hésitent-elles à assumer des responsabilités dans la vie politique?

R. On ne peut pas vraiment dire que les femmes se refusent à assumer des responsabilités. La question est plutôt de savoir comment, quand et dans quelles conditions celles-ci sont appelées à les prendre. En effet, plusieurs femmes exercent le pouvoir dans des conditions ingrates. Elles sont très souvent utilisées comme "femmes alibis", "femmes témoins", "femmes symboliques", auxquelles on demande d'assumer leurs responsabilités sans chercher à promouvoir la cause du féminisme. On constate aussi que les femmes répugnent à être

seules représentantes de leur sexe au sein d'organisations politiques; le fait d'être minoritaire est en soi un problème.

Q. On a parlé d'obstacles structurels. Croyez-vous que la formation d'un parti féministe constitue un moyen de surmonter ces obstacles?

R. Au Canada, c'est difficile, car tous les partis doivent en fin de compte s'identifier à une région ou à un groupe ethnique ou religieux, pour espérer gagner ne serait-ce qu'un seul siège. De plus, selon le système électoral canadien, même avec 20% des votes, un parti ne peut obtenir aucun siège au Parlement. Les femmes ont donc intérêt à s'intégrer dans les partis politiques existants et à en modifier les structures.

Q. Y a t-il une relation entre l'existence des mouvements féministes et l'évolution de la participaion des femmes en politique?

R. On peut facilement dire que les mouvements féministes sont à l'origine des progrès que les femmes réalisent dans la recherche de l'égalité des sexes. Il est certain que les femmes doivent pour faire avancer leur cause, s'organiser d'une façon ou d'une autre.

Q. (Adressée à M^me^ Skard) Croyez-vous que les partis politiques défendent de façon diverse les intérêts des femmes?

R. (Réponse de M^me^ Skard) En Norvège, par exemple, les partis politiques se différencient vraiment par leur façon de concevoir la société et par leur idéologie. Ainsi, ce sont surtout les partis de la gauche et le parti libéral du centre qui ont profité des mouvements féministes. En fait, c'est une question de ressources et de possibilités d'avancement. Par exemple, le Parti socialiste de Norvège accorde aux femmes qui en sont membres des moyens d'action, le Parti paysan norvégien met à leur disposition beaucoup moins de ressources et, en conséquence, est moins populaire chez les femmes.

On ajoute qu'au Canada, les différences entre les partis sont beaucoup moins idéologiques qu'organisationnelles et que pour cette raison, tous les partis canadiens sont susceptibles, à condition de leur fournir des ressources, d'augmenter le nombre de femmes dans leurs rangs.

LES ADMINISTRATIONS

Maureen O'Neil
Coordonnatrice
Condition féminine, Canada

Madame O'Neil a d'abord déploré l'absence de femmes dans les ministères à vocation économique et, d'une façon générale, aux échelons les plus élevés de l'administration publique. De la situation de la femme dans l'administration au Canada, elle a tracé le tableau chronologique suivant :

1) 1970 : Il y eut un éveil au niveau fédéral à la suite du rapport de la Commission royale d'enquête sur la condition de la femme. Plusieurs des recommandations faites dans ce rapport ont été effectivement respectées par le Gouvernement fédéral et on a même assisté à une amélioration des attitudes des gestionnaires fédéraux en ce qui a trait à l'entrée des femmes dans les secteurs traditionnellement réservés aux hommes.

2) 1975 : L'insuffisance et la lenteur à établir l'égalité entre les sexes dans la Fonction publique étaient reconnues et le Conseil du Trésor du Canada émettait une directive enjoignant les ministères d'embaucher un nombre égal d'hommes et de femmes. Dans l'ensemble, on peut dire que ces directives assimilaient les femmes aux handicapés ou aux aborigènes. On avait tout simplement oublié qu'il fallait des stratégies différentes dans le cas des femmes.

Il est à noter que les fonctionnaires qui administraient les programmes d'égalité des sexes jouissaient d'une considération moindre que ceux qui s'occupaient de la mise en application d'autres types de mesures.

3) 1976 : Plusieurs femmes ont été embauchées dans la Fonction publique fédérale, mais à temps partiel seulement. Ces femmes n'avaient donc pas accès à tous les avantages sociaux auxquels

ont droit les employées permanentes.

Parmi ces avantages sociaux, notons celui du congé de maternité de dix-sept semaines entièrement payées qui fut difficilement gagné grâce aux efforts de certains syndicats.

4) 1977 : La Loi canadienne des droits de la personne était adoptée. Cette loi assurait le salaire égal à travail égal; elle prévoyait des sanctions dans le cas de violations de ses dispositions.

5) 1980 : Pour la première fois depuis le début de la Confédération canadienne on mentionnait les femmes dans le Discours du trône à la Chambre des Communes.

On s'est rendu compte également que la théorie de l'égalité des chances n'assurait pas l'égalité des sexes. Pour atteindre cet objectif, il convient de mettre en vigueur un programme "d'action positive" (affirmative action). Déjà le Conseil du Trésor a entrepris avec trois ministères de sa juridiction, un programme de ce genre. Il reste à voir si cette action positive réduira la discrimination dont les femmes sont victimes lorsqu'elles souhaitent accéder aux postes ordinairement réservés aux hommes.

Par ailleurs, qu'en est-il des nombreux emplois qui obligent leurs titulaires à des voyages d'affaires? Comment une femme qui a une famille peut-elle répondre à cette condition sans sacrifier sa vie privée? On devra se pencher sur ce problème.

Il faudra aussi s'interroger sur la valeur des "réseaux féminins" qui se constituent parallèlement aux mouvements féministes. Ces réseaux sont constitués de femmes qui se réunissent pour discuter de leurs carrières. Ces réseaux ne font rien de très efficace et bien souvent l'action ne suit pas la parole. Quoiqu'il en soit, ces réseaux donnent aux femmes l'occasion de s'interroger sur leurs problèmes.

Il faudra enfin se demander si les femmes qui arrivent à des postes

décisionnels se préoccuppent de la condition des femmes en général ou si elles ne consacrent pas le meilleur de l urs énergies à assurer leur propre égalité au sein du groupe auquel elles ont accédé.

Madame Carolle Simard
Professeur en sciences politiques
Université du Québec à Montréal

Le thème du présent colloque ne réfère pas à autre chose qu'à la notion même de "pouvoir". Or, le pouvoir est masculin et l'est demeuré bien que les femmes aient réussi à y gagner une certaine place et à en modifier les structures. Mais ces distorsions, pour importantes qu'elles soient, n'en sont pas moins limitées; en effet, elles n'ont pas modifié la règle voulant que plus un secteur est doté de pouvoir moins les femmes y sont représentées.

Les femmes ont à lutter contre des structures qui les maintiennent à l'écart du pouvoir. On peut même dire qu'il y a une structuration des rapports d'inégalité dans l'administration publique qui a pour effet de maintenir les femmes dans un état minoritaire.

Il est à noter que le rôle des femmes a pris de l'importance dans la vie sociale et politique des pays industrialisés. Cependant, au sein de ces mêmes pays, le domaine politique a perdu beaucoup de son importance au profit de l'administration publique. Par exemple, au Canada, il est devenu très difficile de séparer l'espace administratif de l'espace socio-politique. Les organes administratifs canadiens s'imbriquent aux organes politiques et leur contrôle sur les leviers de commande s'est considérablement accru. On ne peut plus dire maintenant que ce sont les parlementaires qui décident. Ce sont maintenant les administrateurs qui sont devenus les principaux agents régulateurs. L'exercice du pouvoir s'est donc déplacé. Les femmes devront donc désormais s'engager davantage dans les administrations publiques car celles-ci semblent devenues le moyen privilégié d'accéder au pouvoir.

Par exemple, on remarque que les hommes politiques les plus in-

fluents sont venus à la politique à la suite d'une expérience dans l'administration publique. Les femmes, elles, demeurent exclues de ce que l'on pourrait appeler "l'appareil central d'autorité" ou encore "les canaux d'influence du système politique".

Si on étudie la situation des femmes dans la Fonction publique du Canada, on se rend compte qu'il existe un ensemble de directives administratives et de règlements qui, au premier abord, ne semblent pas discriminatoires. Ces règles de droit garantissent l'égalité des chances dans l'embauche, la promotion, le perfectionnement et la rémunération mais d'une façon si neutre qu'elles nous font dire avec raison qu'elles sont tout à fait inefficaces ou plutôt impuissantes à niveler les différences entre les sexes.

De plus, dans la Fonction publique, les postes sont fortement différenciés selon les sexes; il y a des groupes pour les hommes et des groupes pour les femmes. Or, il appert que les groupes féminins ont pour but d'assumer des fonctions de soutien, ou encore constituent le prolongement des rôles sociaux déjà assumés par les femmes. Les salaires y sont bas. Les postes ont peu de prestige; en fait ils sont sous-évalués. On constate que dans les secteurs où les femmes occupent des postes de soutien technique, ce sont généralement des hommes qui assument les responsabilités de gestion.

Les différences de condition entre les hommes et les femmes s'accroissent d'ailleurs au fur et à mesure que l'on progresse dans la hiérarchie administrative.

Madame Simard s'est ensuite penchée sur le rôle que les femmes assument présentement dans les principaux organismes décisionnels au sein du Gouvernement fédéral canadien.

1) Le Conseil des ministres est composé d'une trentaine de personnes et est divisé en différents comités. Le plus important de ceux-ci est le Comité des priorités et de la planification auquel on confie le contrôle d'une très grande partie du budget. Or, une seule femme fait partie de ce comité, et ce, depuis un an seulement, et il s'agit

de Madame Judy Erola.

2) Le Bureau du premier ministre et le Bureau du Conseil Privé ont pour principale responsabilité de voir à la coordination des activités des différents comités du Conseil des ministres.

3) Les conseils d'administration des sociétés de la Couronne sont nommés par le Conseil des ministres. 15,1% seulement des postes nominatifs ont été jusqu'à maintenant attribués à des femmes. On remarque également que les femmes sont d'autant plus nombreuses dans ces organismes que ceux-ci relèvent de ministères à vocation sociale ou politique, plutôt qu'économique. Par exemple, on retrouve un très grand nombre de femmes à la Commission de la citoyenneté et au Conseil consultatif canadien de la situation de la femme. On note également que dans l'ensemble des organismes gouvernementaux, même ceux où il y a plus de femmes, celles-ci ont tendance à n'occuper que des fonctions subalternes. Il faut malheureusement constater que la situation est similaire dans l'entreprise privée.

   On doit conclure qu'il n'y a qu'une dizaine de ministères où le nombre des femmes cadres soit vraiment important, par opposition aux femmes "alibis", et malheureusement, ces ministères n'ont pas de vocation économique.

Période de questions

Le Sénateur Bird fit remarquer que les femmes s'intégraient de plus en plus aux structures politiques. Le rapport de la Commission royale d'enquête dont Madame Bird était la présidente, a été, dans l'ensemble, bien accueilli et mis en oeuvre dans le milieu politique fédéral. Les femmes ont saisi cette occasion pour faire des pressions sur le gouvernement. Cela a d'ailleurs porté fruit tel qu'en fait preuve l'article 28 de la nouvelle Charte constitutionnelle. C'est parce que les femmes ont lutté avec acharnement que cet article a été inclus dans la charte.

A cela, Madame Skard ajouta que les progrès que les femmes ont pu réaliser, en Norvège, par exemple, résultent de leur travail incessant et de leur désir de susciter des débats et de mettre en branle des stratégies.

Par exemple, les femmes norvégiennes bénéficient d'une "Affirmative Action" bien efficace : en ce qui concerne l'embauche dans l'administration publique, les femmes ont la préséance sur les hommes si elles ont une compétence égale, là où il y avait antérieurement une majorité d'hommes. La même règle peut également s'appliquer en faveur des hommes dans les milieux où il y avait traditionnellement une majorité de femmes. Ainsi, on espère parvenir à une plus grande égalité.

Il ne faut surtout pas oublier que les femmes ont un bagage d'expérience et de connaissances différent de celui des hommes; il est donc souhaitable pour la société en général que les femmes accèdent à la Fonction publique et occupent des postes traditionnellement détenus par les hommes en y apportant une conception différente des choses.

Q. L'importance de l'économie dans nos sociétés et la tendance à la centralisation des pouvoirs favorisent jusqu'à maintenant les hommes. N'y a t-il donc pas lieu de repenser toute la question de l'alliance des femmes avec d'autres groupes sociaux en vue d'une meilleure intégration dans cette nouvelle réalité?

R. Les femmes peuvent faire des alliances mais ne doivent toutefois pas perdre de vue que l'accès aux assemblées délibérantes est devenu beaucoup moins important, en ce qui a trait au pouvoir, que l'accès à l'administration publique. C'est à ce niveau qu'il faut travailler.

DEUXIÈME SESSION

Animatrice : **Luce Ranger-Poisson**
Vice-présidente
Sous-commission de la condition de la femme
Commission canadienne pour l'Unesco

LES ORGANISMES PARAGOUVERNEMENTAUX

Lucie Pépin
Présidente
Conseil consultatif canadien de la situation de la femme

Le conseil est par nature apolitique mais l'un de ses rôles est d'encourager les femmes à s'engager dans la vie publique. Il est nécessaire qu'un organisme soit chargé de cette responsabilité car trop souvent les femmes ne sont pas conscientes de leur capacité de "leadership" et les talents qu'elles possèdent restent en friche.

À cet effet le conseil s'emploie à initier les femmes aux procédures et aux méthodes de la vie associative, cette formation étant le point de départ de l'action politique. C'est en partie dans ce but qu'une banque de talents a été constituée; cet instrument permet au conseil de réfuter l'argument voulant qu'il n'y ait pas de femmes compétentes pour les postes de responsabilités.

Il ne faut pas non plus négliger le pouvoir indirect que peuvent exercer les femmes. Dans le passé récent, le meilleur exemple de cette stratégie indirecte a été le regroupement spontané des femmes visant à modifier le texte sur la discrimination sexuelle dans la Charte des droits de la personne du Canada. Le conseil joue son rôle dans le développement de cette forme de pouvoir en informant le public et en prenant part à des actions ponctuelles. Dans cet ordre de choses, le conseil vient de publier un guide d'action politique.

Ann Bell
Présidente
Conseil consultatif de la situation de la femme
de Terre-Neuve

Madame Bell a consacré son exposé à décrire le mandat et les structures de l'organisme qu'elle dirige et en a expliqué le fonctionnement :

a) Structure : Le Conseil consultatif de la situation de la femme de Terre-Neuve est nommé par le gouvernement et il est responsable auprès du premier ministre de cette province. Il est important que ses membres jouissent d'une certaine influence auprès du gouvernement et soient aussi respectés des milieux féministes de façon à ce que le conseil puisse selon les circonstances appuyer le gouvernement sans perdre sa crédibilité auprès des milieux féministes et vice versa. C'est le premier ministre, lui-même, qui soumet les projets du conseil au Conseil des ministres. Cette structure simple permet l'accès direct au pouvoir, évitant à l'institution de se perdre dans les dédales de l'administration publique et en favorisant son efficacité. Il est à noter que le premier ministre de la province s'est jusqu'à maintenant montré très réceptif aux recommandations faites par le conseil.

   Le conseil n'a pas à solliciter régulièrement le Conseil du Trésor chaque fois qu'il a besoin de fonds; ceci confère à l'institution une autonomie précieuse.

b) Mandat : Le Conseil consultatif de Terre-Neuve a un triple mandat :
   i) Eduquer le public afin qu'il soit plus sensible à l'existence du conseil lui-même aux causes féministes;
   ii) Entreprendre des projets de recherche et faire en sorte que ces recherches servent tant le gouvernement que d'autres groupements sociaux qui en ont besoin;
   iii) Faire des recommandations au gouvernement et informer le public de ces recommandations.

c) Stratégie : Le conseil consultatif essaie ordinairement de créer des alliances avec d'autres groupements sociaux qui partagent ses vues et ainsi exercer davantage de pression sur le gouvernement. Par exemple, il a réalisé récemment une coalition de différents groupes afin d'augmenter le nombre des garderies dans la province de Terre-Neuve; cette entreprise a jusqu'à maintenant assez bien réussi.

Pour Madame Bell, une institution comme le conseil ne peut prétendre à l'efficacité qu'à la condition d'avoir un mandat clair, une structure solide et des appuis importants.

Période de questions

Q. Ne croyez-vous pas que l'existence d'un conseil consultatif contribue à dégager les hommes de leurs responsabilités en ce qui concerne les intérêts des femmes, et à procurer à celles-ci une illusion de sécurité? Les conseils consultatifs contribuent peut-être plus qu'on ne le pense à l'absence des femmes en politique? Qu'en pensez-vous?

R. Nous croyons que l'on a besoin à la fois de conseils consultatifs et aussi de femmes en politique et dans les autres domaines où s'exerce le pouvoir. Au niveau fédéral, il y a plusieurs problèmes auxquels les conseils consultatifs sont susceptibles d'apporter une réponse : par exemple, les grandes distances qui séparent Ottawa de la plupart des circonscriptions électorales nuisent à la vie familiale des députés et constituent un obstacle majeur à la participation des femmes à la politique active. Les conseils consultatifs peuvent aider à corriger cet état de choses.

Les conseils consultatifs peuvent également aider à "rééduquer" les femmes et transformer ainsi leurs attitudes et leurs comportements. Beaucoup trop de femmes ont appris qu'elles étaient nées pour vivre dans une condition secondaire; elles doivent maintenant réviser cette conception qu'elles avaient d'elles-mêmes. Cette fonction de conscientisation appartient en partie aux conseils consultatifs.

Q. Ne croyez-vous pas que l'existence d'un conseil consultatif créé par

le gouvernement constitue un obstacle à l'accomplissement efficace de son mandat en matière de condition féminine?

R. Cela serait sans doute vrai si un conseil consultatif comme celui de Terre-Neuve, n'était pas, aussi, responsable devant le public, s'il ne pouvait rendre ses recommandations publiques et n'avait pas la possibilité de s'allier à d'autres groupes sociaux pour promouvoir ses objectifs.

Q. Les conseils consultatifs ne sont-ils pas en train de tuer les groupements féministes?

R. Un conseil consultatif comme le Conseil consultatif canadien est très convaincu de la nécessité de l'existence parallèle de groupements féministes ou de groupes de pression. Il ne faut pas oublier que ce sont ces mêmes groupes qui sensibilisent le conseil aux différentes questions sur lesquelles celui-ci doit faire porter sa réflexion et ses recherches.

LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Carrie Marias
Chargée de programme
Division des droits de l'homme et de la paix
Unesco, Paris

Pour Madame Marias, la situation des femmes au sein des organismes internationaux reflète fidèlement leur situation dans leur pays. Cela veut dire que même au niveau international, les femmes ont moins de possibilités d'avancement que les hommes et sont confinées à oeuvrer dans les secteurs qui leur sont traditionnellement dévolus : la littérature, les arts, l'éducation et les matières connexes aux sciences sociales.

Seules quelques femmes exercent des fonctions vraiment importantes dans les administrations des différents pays, dans les universités et

dans les institutions politiques nationales. Cela a pour effet de limiter leurs possibilités d'obtenir des emplois professionnels dans les organisations internationales. On remarque en effet, que ce sont les pays où les femmes sont actives dans la vie politique et économique qui délèguent le plus grand nombre de femmes en qualité de représentantes aux conférences internationales.

Des statistiques démontrent que, même dans la structure de l'Organisation des Nations Unies, il y a une très forte concentration de femmes aux niveaux inférieurs de la hiérarchie, ces niveaux étant constitués par les emplois de soutien et de service, et qu'il n'y a que très peu de femmes aux fonctions à caractère professionnel. Aussi, depuis le début des années 70, plusieurs résolutions et mesures ont été adoptées par les organismes de l'ONU pour promouvoir :

1) Le recrutement de femmes qualifiées pour assumer des fonctions reliées aux sciences, à la technologie, au commerce, aux finances, aux statistiques, aux communications et aux affaires politiques. Nous appelons d'ailleurs ces secteurs d'activités les "Hard Fields" car ces secteurs sont traditionnellement masculins.

2) La promotion et l'avancement des femmes dans les secteurs où elles sont plus nombreuses (ex. : l'éducation, la culture, les sciences sociales, le secrétariat, les services de recherche). Il s'agit de faire en sorte que les femmes, dans ces secteurs, occupent davantage de postes élevés.

Ainsi, dans des organismes comme l'UNITAR (Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche), l'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé) et l'Unesco, il y a un nombre appréciable de femmes qui occupent des fonctions de direction au sein des différentes commissions et à l'occasion des différentes conférences.

C'est principalement au niveau des "Hard Fields" et aussi au niveau de la représentation des Etats membres de l'ONU que les femmes ont à réaliser le plus de progrès car à ces niveaux, il semble bien que le principe de sélection basé sur le critère géographique nuise, jusqu'à un

certain point, à la présence des femmes.

Il est à souhaiter que de nouvelles stratégies visant à amener les femmes aux fonctions supérieures dans le système de l'ONU réussissent, afin que l'ONU et l'ensemble des organismes internationaux soient en mesure de donner l'exemple et de fournir le modèle que l'on attend d'eux.

Tina Jorgensen
Organisation des Nations Unies
New York

Madame Jorgensen a traité de la condition de la femme dans le système des Nations Unies. Les femmes, a-t-elle souligné, exercent des fonctions beaucoup moins rémunératrices que celles que les hommes sont appelés à remplir. Les femmes, en effet, travaillent en général dans les secteurs de service et, lorsqu'elles ont la chance d'exercer des postes professionnels, c'est au niveau inférieur de la hiérarchie qu'on les retrouve. Tout cela fait en sorte que le salaire moyen des hommes est une fois et demie plus élevé que le salaire moyen des femmes.

On retrouve en effet 80% des femmes employées par les Nations Unies dans les fonctions cléricales et secrétariales, ces fonctions n'offrant que très peu de possibilités de promotion. C'est le plus souvent à titre intérimaire que des femmes sont appelées à exercer des fonctions importantes. Généralement, on peut dire que, dans le système de l'ONU, les femmes n'occupent pas les fonctions prestigieuses. Le salaire moyen de l'homme aux Nations Unies est de 44 000$ et celui de la femme est de 22 000$.

Cette situation est en partie causée par l'attitude des femmes elles-mêmes qui, pour des raisons liées à leur éducation, craignent d'assumer des fonctions importantes. De plus, il est à noter que, de façon générale, les femmes sont réticentes à se plaindre des conditions dans lesquelles elles se trouvent. Il faut donc se féliciter de l'existence du groupe ad hoc pour les droits égaux des femmes aux Nations Unies ("Ad Hoc Group for Equal Rights for Women in the U.N. Secretariat").

La difficulté à concilier leur double responsabilité de mères de famille et de travailleuses constitue une raison majeure de cet état de choses. Il est à noter que les Nations Unies n'offrent aucun service de garderie à leur personnel.

À moins qu'il n'y ait plus de femmes occupant des fonctions d'autorité, il sera très difficile d'améliorer la condition de la femme. Il faut aussi souhaiter que les femmes qui, déjà, occupent des fonctions de haute responsabilité, soient davantage sensibilisées au mandat qui leur incombe de faire progresser, à partir de l'autorité qu'elles exercent, les causes féminines. Il est également à souhaiter que les hommes qui exercent des fonctions élevées consentent désormais à partager de bonne foi, avec les femmes, cette autorité.

Il faut que l'ONU mette en application des mesures particulières (une espèce d' "affirmative action") pour faciliter l'embauche des femmes car les règles d'embauche neutres basées sur le mérite ne suffisent plus.

Malgré ce bilan déplorable, l'ONU a réussi à enregistrer quelques progrès, notamment par la création d'un fonds monétaire créé pour la décennie de la femme et destiné à assister les organismes de l'ONU dans leur recherche de meilleures conditions de vie pour les femmes.

Il est bien certain que plus on permettra aux femmes d'assumer des fonctions importantes, plus celles-ci pourront acquérir de l'expérience et plus leur travail sera apprécié à sa juste valeur. Alors, les employeurs, quels qu'ils soient, n'auront plus d'excuses pour ne pas permettre aux femmes d'accéder aux fonctions supérieures.

Les femmes doivent donc lutter sur deux fronts; elles doivent exiger une plus juste reconnaissance de ce qu'elles font et aussi l'accès à des fonctions qui jusqu'ici leur ont été refusées. Les programmes de formation destinés aux femmes doivent être considérablement améliorés.

Enfin, il faut bien rappeler que c'est dans les domaines local et national d'abord que les femmes doivent améliorer leur situation. Cette

amélioration ne pourra alors que se prolonger fidèlement dans le domaine international. L'Organisation des Nations Unies doit ici donner l'exemple et se montrer conséquente avec les contenus de ses déclarations et conventions.

Naomi Black
Département des sciences politiques
Université York

Madame Black s'est attachée à faire la différence entre les mouvements politiques nationaux et internationaux. De plus en plus, a-t-elle souligné, les mouvements internationaux, dont les mouvements féministes, s'inquiètent de l'essor de la violence, et de la force trop souvent non contrôlée. Ainsi, ce sont développées des organisations féministes internationales en faveur de la paix (Peace Movement). Par le moyen de ces organismes, les femmes expriment leur angoisse face à la montée du terrorisme et à la course aux armements. Les femmes entreprennent des actions afin de freiner les dépenses militaires et accélérer le processus de démilitarisation. Cependant, comme les décisions à cet égard sont prises au niveau national, c'est surtout à ce niveau que les femmes doivent agir.

Au niveau national en effet, les femmes peuvent s'organiser et obtenir un certain succès; il est important qu'elles le fassent car leur attitude en ce qui a trait à la violence diffère considérablement de celle des hommes. Les groupements féministes s'attaquent de plus en plus aux problèmes de la violence structurelle. Il s'agit là d'un type de violence que nul ne peut légitimer et qui résulte des inégalités d'opportunités et de conditions de vie que nos sociétés contemporaines laissent s'établir et dont les femmes sont victimes.

Néanmoins, il est rassurant de constater le phénomène moderne de la diversité et de la multiplicité des acteurs sur la scène internationale. La complexité de la situation permet aux organisations nongouvernementales de jouer un rôle non négligeable. Jusqu'à maintenant, cependant,

ceci a été vrai davantage dans la théorie que dans la pratique.

L'année et la décennie de la femme ont suscité des débats et favorisé le développement d'intérêts qui n'existaient pas auparavant. Les résultats atteints notamment dans le cadre de la décennie de la femme qui se terminera en 1985, sont appréciables. Cela a donné lieu à des conférences qui ont apporté aux questions touchant à la condition féminine une plus grande crédibilité et ont accru le caractère scientifique et technique des projets entrepris par les femmes.

Période de questions

On a noté que l'un des types de violence structurelle contre les femmes se retrouvait sans aucun doute dans les manuels scolaires ou, d'une façon plus générale, dans les ouvrages dits éducatifs.

On a également rappelé que l'égalité entre les hommes et les femmes, pour qu'elle puisse se réfléter dans les milieux internationaux, doit d'abord devenir une réalité dans les états eux-mêmes.

On a d'ailleurs fait remarquer qu'il serait très important que l'Unesco donne le plus rapidement possible une réponse, positive ou négative, aux gens qui y postulent un emploi, car il est très difficile pour une femme qui doit planifier son avenir, surtout si elle a des obligations familiales, d'attendre deux ans avant de savoir si sa candidature est acceptée ou refusée. On a noté que la difficulté pour les femmes de planifier à moyen et à long terme leur avenir constituait sans aucun doute un obstacle à leur participation à des organismes d'envergure internationale.

On a également souhaité que l'on fasse de plus grands efforts afin d'épurer le langage (par exemple, le langage technique, bureaucratique ou diplomatique) des stéréotypes sexistes.

TROISIÈME SESSION

Animatrice : **Lucie Marchessault-Lussier**
Ancienne présidente
Sous-commission de la condition de la femme

LES MOUVEMENTS FÉMINISTES DEPUIS 1970

Lady Gardner of Parkes
Présidente
Union des femmes européennes pour la Grande-Bretagne

En Grande-Bretagne, le rôle des féministes s'est inscrit dans le cadre du grand mouvement en faveur de la promotion des femmes. On distingue trois étapes : celle des pionnières convaincues qui ont dû faire face à beaucoup de résistance, celle plus agressive des suffragettes et enfin celle qui correspond aux années 70 où les lois sont adaptées aux revendications des femmes mais où on remarque encore un écart entre ces lois et les faits. C'est ainsi, par exemple, que l'égalité salariale a dû être imposée par les cours européens. L'époque actuelle se caractérise par la consolidation des efforts des femmes.

On note chez les féministes britanniques deux écoles de pensée, l'une radicale, l'autre socialiste. Les féministes radicales s'opposent au patriarcat, aux hommes en général et n'appartiennent pas à un groupe politique défini. Les féministes socialistes constituent un courant politique distinct, basé sur la lutte des classes, pour qui l'oppression vient des relations socio-économiques entre les femmes et les hommes et non de données biologiques. Elles veulent travailler avec les hommes au sein des structures de partis; il est à noter, cependant, qu'elles sont de plus en plus sceptiques quant à l'engagement des hommes en ce qui a trait à la promotion des femmes et l'écart entre les deux groupes va en s'accroissant.

La cause féministe ne passe cependant pas toujours par l'entremise du Parti socialiste; c'est ainsi que le gouvernement Thatcher a exprimé son désir de reconnaître le travail des femmes ainsi que leur expérience acquise en dehors des carrières.

Le féminisme est-il contre-productif? Le féminisme entraine en effet des réactions négatives. Cependant, les féministes réussissent à attirer l'attention sur les problèmes des femmes. Il y a bien sûr le coût des garderies et des crèches, le problème des vacances scolaires. Mais il y a des progrès : les femmes ont obtenu quatre sièges de plus depuis 1979 en Angleterre lors d'élections complémentaires. Elles ne sont cependant pas assez présentes dans les affaires publiques et il faut améliorer leur formation dans ce domaine. Elles doivent demeurer vigilantes et consolider leurs positions pour éviter tout risque de régression dans leur situation.

Hélène Fould
Juriste
Commission de la République française pour l'Unesco

Avant les années 70, le féminisme en France était de nature plutôt réformiste. Il s'est fait plus radical sous la pression des événements de 1968. C'est une véritable révolution des mentalités que recommande maintenant le mouvement féministe comme étant l'unique moyen de lutter contre le patriarcat et contre l'exploitation économique et l'oppression domestique que celui-ci suppose. La lutte spécifique des femmes conduit à une remise en cause radicale de la société. Plusieurs mouvements prônant des stratégies différentes ont émergé en France depuis 1970. Leurs luttes se sont concentrées sur la contraception et l'avortement, sur l'égalité devant l'emploi et la non-marginalisation du travail féminin, sur la répression sexuelle et la violence à l'égard des femmes, sur la participation politique, sur la culture et plus spécifiquement sur la revendication d'un langage culturel propre et d'un accès égal à la création et enfin pour un juste partage des tâches domestiques.

La solidarité internationale des femmes est indispensable au succès de cet effort. La crise aidant, on a tenté sans succès de culpabiliser les femmes.

Depuis l'avènement en mai 1981 d'un gouvernement de gauche, cinq ministres femmes ont été nommées. Un Ministère des droits de la femme a été créé et doté d'un budget important : des réformes importantes ont été faites dans les domaines du travail, de l'information, des droits nouveaux, de l'aide aux associations. Les femmes restent cependant sous-représentées dans la vie politique. Il leur faut encore vaincre les résistances, privilégier l'éducation et l'information, le but étant non pas de remplacer le patriarcat par le matriarcat, ce qui reviendrait à substituer une forme d'oppression par une autre mais d'inventer une société plus harmonieuse où sera reconnue à tout être humain sa dignité.

Yasmine Ergas
Professeur de sociologie
Université de Bari, Italie

En Italie, le mouvement féministe constitue une force vitale. Il oeuvre surtout en dehors de l'arène politique tentant de réinventer des modes de vie; pour cela, il procède à une véritable mobilisation culturelle. Deux raisons d'ordre général ont rendu l'activisme politique féministe difficile : d'une part la transformation du système politique italien depuis les élections de 1976 en ce qui a trait aux relations entre les partis politiques et les mouvements sociaux dans lesquels s'insère le mouvement féministe; d'autre part la transformation des structures gouvernementales existantes.

La question de l'avortement a été au centre de l'activité féministe des dernières années. Entreprise à la suite du référendum de 1976 sur le divorce, la campagne en faveur de la légalisation de l'avortement a eu de nombreux effets positifs sur les femmes. Les voyages à Londres organisés par les féministes afin de permettre à des femmes de subir un avortement dans des conditions médicales adéquates ont attiré l'attention

de médias non seulement sur l'avortement mais sur les femmes en général. Le féminisme a fait à cette occasion un recrutement massif. La campagne a eu pour résultat final de développer chez les femmes une identité collective selon laquelle les femmes sont maîtresses de leur vie. La Loi sur l'avortement adoptée en 1978 a été le triomphe de la mobilisation féministe. Cependant cette loi rejetait les principes que voulait imposer le mouvement féministe en prévoyant un système de cas d'une part et en imposant une procédure d'autorisations et de questions d'autre part.

La Loi sur l'avortement, la création de centres de médecine familiale et de conseils consultatifs régionaux pour les femmes ont eu pour effet d'institutionnaliser ce qui constituait la dynamique socio-politique du mouvement féministe. C'est pourquoi, au cours des dernières années, on a vu les objectifs féministes se déplacer vers le domaine culturel. Le mouvement féministe n'en est pas moins actif.

Période de questions

Eva Rath et Torild Skard soulignent que les féministes radicales en Allemagne et en Norvège ne luttent pas forcément contre les hommes mais contre le patriarcat à la différence des féministes radicales de Grande-Bretagne. Madame Rath fait remarquer que l'avortement est illégal en Allemagne.

Suite aux questions de Tina Jorgensen, Lady Gardner of Parkes indique que la Commission de Grande-Bretagne sur l'égalité des chances est depuis peu présidée par une femme ingénieure et s'occupe d'éducation et de finances. Par ailleurs, le Royaume-Uni a la plus forte proportion en Europe de femmes mariées qui travaillent. Elle indique qu'il existe un programme de formation parlementaire organisé bénévolement par une jeune femme; les partis politiques et des firmes orientées vers le commerce européen apportent leur appui à ce programme.

LES GROUPES PONCTUELS

Doris Anderson
Présidente
Comité d'action nationale, Canada

L'événement qui a récemment mobilisé les Canadiennes est l'enchassement d'une Charte des droits et libertés dans la Loi constitutionnelle canadienne de 1982. Les femmes se sont unies d'une façon spontanée et remarquablement intense pour changer la formulation de la clause contre la discrimination sexuelle.

Le Comité d'action national pour la condition de la femme aurait dû normalement mener cette bataille mais il se trouvait alors en proie à de graves discussions internes et c'est le Conseil consultatif pour la situation de la femme qui assuma cette responsabilité. Le problème était le suivant : le projet de charte des droits que l'on se proposait d'enchasser dans la Loi constitutionnelle contenait une clause sur la discrimination sexuelle. Le texte de cette clause était à peu de chose près celui que l'on retrouve dans la Déclaration canadienne des droits qui s'était révélé sans effet au cours des années précédentes. Les femmes se sont donc solidarisées contre le gouvernement afin que celui-ci modifie ce texte. Le Conseil consultatif de la femme a convoqué une conférence d'information qui a dû être annulée à la suite de pressions politiques exercées sur les membres de l'exécutif du conseil. Ceci entraîna la démission de la présidente, Madame Doris Anderson.

Les femmes organisèrent, en dépit des circonstances, une conférence encore plus importante que celle qui avait été prévue. Des recommandations furent adoptées afin de modifier le texte en litige; ce qui amena le gouvernement à remplacer le texte qu'il se proposait d'insérer dans la charte.

La conclusion de ceci est que les femmes progressent parfois grâce aux erreurs des gouvernements. Les politiciens savent maintenant que la solidarité féminine représente un pouvoir dont ils doivent tenir compte

dans leur action sans vraiment savoir de quelle façon ils doivent intégrer ce nouvel élément. Les femmes elles-mêmes s'interrogent sur la façon d'employer ce pouvoir.

Danielle Juteau-Lee
Professeur de sociologie
Université de Montréal

En collaboration avec

Nicole Laurin-Frenette
Professeur de sociologie
Université de Montréal

Le féminisme est un mouvement social qui recherche la transformation globale des rapports sociaux entre les hommes et les femmes. Cette transformation s'effectue par l'intermédiaire de groupes institutionnels et de groupes ponctuels. La typologie abstraite des différences entre ces deux catégories de groupes peut se résumer ainsi.

De façon générale, l'action - à long terme - des groupes institutionnels qui s'appuient sur une base étendue est orientée vers la réalisation de changements définis, par l'intermédiaire d'institutions dominantes. L'action - à plus court terme - des groupes ponctuels, plus petits et composés de bénévoles, est orientée vers la réalisation immédiate de changements dans un contexte informel de relations sociales. Cette dynamique double témoigne en particulier de la diversité des besoins et intérêts des femmes.

Au Québec, au cours des dix dernières années, les groupes ponctuels ont connu une évolution en trois étapes : la prise de conscience et le militantisme, la recherche de solutions pratiques particulièrement en ce qui touche les conditions de travail et les services sociaux, et enfin la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

En termes de stratégie en vue du pouvoir, les groupes institutionnels s'occupent de l'élaboration de nouvelles lois, de politiques so-

ciales plus favorables; les groupes ponctuels jugés révolutionnaires visent à transformer la société de fond en comble. C'est la force des groupes ponctuels qui conditionne l'efficacité des groupes institutionnels. Cependant, il arrive que les groupes ponctuels s'institutionnalisent. Il faut donc trouver des mécanismes de soutien des groupes ponctuels, qui maintiennent leur autonomie et respectent leur spontanéité. Les efforts conjugués des groupes ponctuels et des groupes institutionnels n'en seront que plus fructueux.

Période de questions

L'un des problèmes principaux auxquels se heurtent les conseils consultatifs sur la situation de la femme tient à la crédibilité de ses membres; en effet, une candidate compétente dans un domaine n'est pas nécessairement une candidate fiable du point de vue de la promotion des femmes. On a insisté sur l'importance du soutien que l'ensemble des femmes doivent apporter aux conseils consultatifs afin de les rendre efficaces.

La nécessaire collaboration entre les deux types de groupes peut amener la transformation des groupes ponctuels en groupes institutionnels. On a noté que l'état avait intérêt à cette mutation afin de limiter la pression qu'il subit de la part des groupes ponctuels; c'est le financement conditionnel des groupes par l'état qui rend possible ce changement, même dans les cas où les groupes ponctuels gardent une structure indépendante.

(1) Le Comité d'action national sur la situation de la femme est la plus grande organisation féministe bénévole canadienne. Sa structure sous-jacente n'est cependant pas très forte. Son budget est très limité et dépend principalement du Secrétariat d'État.

QUATRIÈME SESSION

Animatrice : **Louise McArthur**
Membre de la Sous-commission de la condition de la femme

LES SYNDICATS

Carol Aitken
Congrès du travail du Canada

Au Congrès du travail du Canada, la notion de pouvoir des femmes est reliée à la force collective du mouvement des travailleurs et non à des luttes individuelles. C'est l'égalité des femmes en tant que groupe qui est recherchée.

Deux constatations déterminent les actions du CTC. Premièrement, le système actuel protège le statu quo d'une société capitaliste où de façon générale on exploite le travail des femmes à la maison et où les femmes constituent une main d'oeuvre de réserve à bon marché. Deuxièmement, les travailleurs, et surtout les femmes, sont victimes des valeurs placées par le système dans leur travail. Les syndicats par leur nature réagissent aux crises au fur et à mesure qu'elles se présentent et ont peu de temps à consacrer à la théorie pure. Le Congrès du travail du Canada a obtenu pour ses membres des avantages sociaux qui ont mené à l'adoption de lois sociales.

C'est ce type de changement profond qui est recherché pour les femmes. Le défi est énorme car le CTC se heurte à l'opposition des employeurs tant du secteur privé que public. Le syndicalisme lutte en particulier pour que les femmes soient embauchées dans des secteurs de travail non traditionnels. Campagnes d' "action positive" et système éducationnel y jouent un rôle important. Ainsi un cours de trois semaines sur l'égalité est offert; la participation à des séminaires est encouragée. Il y a de plus en plus de femmes syndiquées et de femmes

actives dans le syndicalisme.

Il est à noter que les femmes jouissent d'une plus grande égalité dans les syndicats que dans tout autre secteur de la société. Il reste cependant du chemin à faire, car l'important est de changer la structure de la société, de changer le système, afin de gagner une véritable égalité pour les femmes.

Hélène David
Institut de recherche appliquée sur le travail
Montréal

La libération des femmes passe par leur autonomie financière, en particulier par le travail rémunéré. Malheureusement, les politiques visant à améliorer la situation des femmes sur le marché du travail vont rarement au-delà du très court terme. Les femmes doivent être organisées et présentes collectivement pour exprimer leurs revendications. Elles peuvent collectivement faire valoir leurs droits par l'intermédiaire du mouvement syndical dans le domaine du travail et des politiques sociales et économiques.

Le mouvement syndical est une organisation de masse démocratique qui défend les intérêts de millions de travailleurs et travailleuses ordinaires. C'est sous sa pression que des mesures sociales ont été adoptées, que la notion, par exemple, de salaire égal pour un travail de valeur égale est passée dans la législation fédérale et québécoise. Il a joué un rôle déterminant dans les luttes pour le congé de maternité payé et les garderies. Il s'est même préoccupé des questions d'avortement et de harcèlement sexuel.

Dans cette organisation démocratique qu'est le mouvement syndical, les revendications qui visent à faire reconnaître les droits des femmes sont débattues en tant qu'enjeux sociaux. Pour que le mouvement syndical puisse pleinement jouer son rôle à cet égard et pour que les femmes y aient leur place, il est nécessaire d'avoir au pouvoir des partis qui ne combattent pas le mouvement syndical en tentant de lui reprendre des

droits acquis et qui le respectent suffisamment pour ne pas l'écarter systématiquement des procédures prévues par les lois pour combattre la discrimination dans l'emploi.

Période de questions

Torild Skard (Norvège) s'étonne que les syndicats ne paraissent pas poser au Canada de problèmes pour le mouvement féministe. Les syndicats sont en effet des organisations hiérarchisées où les femmes ont en général de la difficulté à entrer, sans parler de la résistance à vouloir régler les questions féminines.

Carol Aitken souligne que les syndicats ont l'intention de recruter plus de femmes; elle rappelle que des mesures d'action positive sont recherchées mais que cela ne peut guère actuellement se faire qu'à la table de négociations par l'insertion de clauses particulières dans les conventions collectives. Hélène David ajoute que l'on peut se plaindre à la Commission des droits de la personne en cas de refus de la parité salariale et que dans le secteur public les femmes sont à l'avant-garde des luttes; il est vrai par ailleurs que le mouvement syndical ne favorise pas le travail à temps partiel.

Pour Jill Vickers, la situation des femmes dans le domaine du travail varie énormément d'un endroit à un autre au Canada, à cause des législations diverses, ce qui, pour Carol Aitken, n'est pas forcément un élément de division.

Hélène David est consciente qu'au Québec il y a actuellement une cassure grave entre le gouvernement et les syndicats, mais il reste que depuis 1975 les questions féminines ont cimenté les femmes au sein des syndicats.

En réponse à Yasmine Ergas, Carol Aitken souligne qu'il existe maintenant des comités de femmes au sein des syndicats.

Carolle Simard se demande si l'on ne devrait pas remettre en ques-

tion le critère de l'ancienneté, neutre en apparence, mais dont l'effet est en réalité discriminatoire. Pour Hélène David, le problème n'est pas là mais au niveau du plein emploi. Carol Aitken pense à cet égard qu'une restructuration de la société est nécessaire.

LES PARTIS POLITIQUES FÉMINISTES

Eva Rath
Fondatrice du Parti politique féministe
de la République fédérale d'Allemagne

L'Allemagne est un pays très conservateur où le mot "féminisme" n'existe pas. L'influence des femmes sur la politique y est par ailleurs insignifiante. Or les femmes doivent obtenir le pouvoir politique et ne pas gaspiller leur énergie et leurs idées en dehors des affaires parlementaires.

Ainsi a été fondé le 30 septembre 1979, en Allemagne, un parti autonome de femmes, sous le nom de Frauenpartei, qui est un parti féministe radical. Les hommes peuvent devenir membres de ce parti — puisque la clause d'égalité dans la constitution ne permet pas de les exclure — mais sans exercer aucune fonction jusqu'à ce que l'égalité entre hommes et femmes dans la société soit devenue un fait. La base de ce parti est la majorité silencieuse des femmes dont il recherche le soutien.

Les politiques à l'égard des femmes, l'écologie et le pacifisme constituent les trois volets du programme de ce parti. Ainsi en ce qui concerne l'opposition entre le travail à la maison et le travail professionnel, le parti considère que le fait d'être père doit avoir les mêmes conséquences que celui d'être mère; il suggère de payer les parents qui s'occupent tous deux de leur enfant, pendant trois ans; il suggère aussi du travail à temps partiel pour les parents; femmes et hommes doivent avoir un partage égal de ces deux aspects de la vie. L'écologie et le pacifisme sont intérieurement liés; le parti soutient que l'accès des

femmes au pouvoir politique peut seul transformer les politiques militaristes qui menacent l'avenir de l'humanité en matière de politiques sur la paix.

Le parti a connu des difficultés du fait de la confusion que certains membres faisaient entre le programme féministe et d'autres idéologies (communisme et extrémisme de droite). Il y a eu des candidates du parti à deux élections, avec un gain sensible, même si ce n'est encore qu'un soutien moral. Les femmes doivent se glisser sous un dragon terrible nommé androcratie, guerre ou agression, mais un jour il y aura une société de paix qui aura un visage homme-femme.

Mary O'Brien
Doyenne des études supérieures, sciences sociales,
Ontario Institute for Studies in Education, Toronto

Transformer la condition féminine exige-t-il une représentation accrue des femmes dans le système politique actuel ou l'élaboration d'une politique spécifiquement féministe? Il y a là plus qu'un choix entre réforme et révolution. Le système politique actuel est par tradition masculin, rationnel dit-on. Les démocraties libérales ont encouragé la liberté politique des femmes en termes d'égalité des droits. Le "Mouvement sur les droits des femmes", par opposition au mouvement féministe contemporain qui va plus loin, a choisi de travailler à l'intérieur du système partis/état. Mais l'intervention de l'état dans la vie privée a posé des problèmes pour les femmes. De plus, le nombre de femmes en politique, leur pouvoir d'influencer l'état ou la politique d'un parti a été relativement limité. La majorité des femmes doute qu'une organisation politique de forme patriarcale — quelle qu'elle soit, marxiste ou capitaliste — puisse radicalement transformer la structure de la société, condition nécessaire non seulement à la libération des femmes mais aussi à la conservation de l'espèce et à la survie de la planète. Le Parti féministe du Canada a été créé il y a quatre ans. Il se trouve actuellement dans un état de léthargie. Il a montré cependant qu'il y avait place pour un féminisme autonome et global plutôt que pour un

féminisme partiel. C'est-à-dire le féminisme-libéral, le féminisme-socialiste, le féminisme-lesbien ...

L'action féministe doit se déployer de trois façons :

a) affronter les problèmes liés à la nature fondamentalement violente du pouvoir partriarcal (viol, pornographie, etc.);
b) poursuivre les efforts dans l'arène politique conventionnelle;
c) élaborer une théorie et une pratique féministe visant à redéfinir le sens du concept de révolution.

C'est la combinaison de ces trois volets qui entraînera la renaissance de partis féministes capables de renouveler le concept de parti ainsi que le processus politique lui-même; la survie de l'humanité en dépend.

Période de questions

En réponse à Naomi Black, Eva Rath indique que le Parti vert n'est pas du tout féministe et que le Frauenpartei n'y est absolument pas affilié.

En réponse à Yasmine Ergas qui s'interroge sur les avantages pratiques qu'il y a à fonder un parti féministe, Mary O'Brien répond qu'un parti féministe est en fait une sorte de bureau central non traditionnel, qui coordonne les actions et l'information pour différents groupes de femmes, dans le but de former un front contre la nouvelle droite.

SESSION DE SYNTHÈSE

Margaret Gillett
Professeur, faculté de l'éducation
Université McGill

Il est extrêmement difficile de résumer le volume considérable d'informations et de faire la synthèse des nombreuses captivantes idées traitées dans les vingt communications qui ont été présentées au cours des deux journées empreintes de dynamisme, bien que l'Honorable Flora MacDonald ait bien posé le défi que nous toutes avons à relever : "Les femmes doivent découvrir les voies de l'accès au pouvoir dans toutes les institutions, et non uniquement au sein des partis politiques". Le reste du présent rapport est livré sous les cinq rubriques suivantes : (1) Citations mémorables; (2) Problèmes d'attitude; (3) Problèmes de structure; (4) Stratégies et (5) Recommandations.

1) Citations mémorables

"Nous qui avons de nos mains balancé les berceaux de la nation sommes en train par nos idées de faire tanguer la barque" - l'Honorable Judy Erola
"Les femmes sont les plus fortes de tous les faibles" - Yasmine Ergas
"Une cause silencieuse est une cause perdue" - Torild Skard
"On ne garde pas le pouvoir, on s'en sert" - Carolle Simard
"L'esprit de corps qui unit les femmes, s'il existe, est essentiellement politique" - Danielle Juteau-Lee et Nicole Laurin-Frenette

Et ces merveilleuses expressions : "responsables antédiluviens", "plénitude planétaire", "féministes à trait d'union" et "la lente inanition du contenu".

Presque toutes les conférencières ont cité des statistiques et presque toutes pouvaient présenter des chiffres déprimants. Et pourtant il y a des signes d'amélioration — mais MEFIONS-NOUS du contentement et de la régression (Lady Gardner).

2) Problèmes d'attitude

Comment une femme politique peut-elle demeurer femme et ne pas s'assimiler à la coterie mâle?
Comment surmontons-nous l'hostilité des hommes ou parons-nous leur dérision -- quand ils se moquent des femmes efficaces en les traitant d'amazones ou pis encore?
Comment surmontons-nous l'hostilité des femmes — leur crainte, leur mépris?
Comment surmontons-nous notre propre crainte d'avoir à sacrifier sa vie privée en entrant dans l'arène publique?
Comment surmontons-nous la crainte qu'ont les femmes du pouvoir?
Comment venir à bout du peu de solidarité entre femmes? (Lucie Pépin). Il s'agit là largement d'un mythe (Naomi Black) : les femmes soutiendront les femmes et être femme peut même présenter des avantages.
Comment réagir face au malaise qu'éprouvent si souvent les femmes dans la confrontation et à vivre les conséquences imprévues des prises de décision? (Flora MacDonald)
Comment résoudre l'apparent conflit entre l'éducation des enfants et la poursuite d'une carrière?

3) Problèmes de structure

L'existence et l'importance des problèmes de structure ont été soulignées maintes fois et la plupart des stratégies exposées semblaient porter sur les moyens de les surmonter.

Les structures sont ainsi faites qu'elles gardent les femmes à l'écart des rôles de leadership. Même au sein des formations politiques, les femmes sont destinées aux rôles de domesticité.

Les femmes sont mises dans le même panier que les membres d'autres groupes minoritaires et que les personnes handicapées, de sorte qu'il en

résulte une perte de prestige et une occultation des préoccupations propres aux femmes.

Dans l'arène politique, on ne concède aux femmes que des comtés marginaux ou sans espoir.

La loyauté envers le parti est plus forte que la loyauté des femmes politiques envers les autres femmes, mais cela n'est pas nécessairement vrai dans les syndicats dont les buts correspondent plus étroitement à ceux du mouvement féministe.

Les partis politiques mettent davantage l'accent et consacrent davantage de ressources aux groupes de la jeunesse qu'aux femmes.

De fait, on accorde de faibles priorités aux femmes et on s'interdit toutes réflexions sérieuses à leur égard.

Les femmes sont systématiquement exclues des fonctions supérieures des partis politiques et des bureaucraties, c'est-à-dire des postes où elles pourraient exercer une influence accrue sur les décideurs.

Les règles et règlements des organisations ainsi que la façon dont sont classifiés les emplois sont autant de facteurs de discrimination contre les femmes qui agissent au recrutement, sur le taux et la nature des promotions, sur les échelles salariales et sur les catégories de travail et qui influent même sur les prestations de retraite.

Cette "violence structurale" exercée à l'encontre des femmes (Black) est le patrimoine du patriarcat et du népotisme.

Le réseau des vieilles connaissances et des entrées politiques exclut et rebute les femmes.

Au sein des Nations Unies, le reflet des pratiques nationales des Etats membres et la nécessité d'équilibrer la représentation géographique restreignent la distribution des "petites faveurs" et perpétuent la subordination des femmes, et pourtant l'Organisation défend de nobles idéaux.

En Italie, les conseils consultatifs sur les femmes sont structurés de façon à en exclure les groupes féministes et les autres trouble-fête.

Les structures hiérarchiques des syndicats, qui en principe sont les défenseurs des faibles et des opprimés, sont contraires aux intérêts des femmes.

Nonobstant les idéaux et la rhétorique, le progrès de la condition féminine est lié à l'économie et à d'autres grandes questions; en période de récession, les femmes sont fatalement confinées aux emplois inférieurs ou les victimes du chômage.

L'idée même du pouvoir féminin constitue un tabou (Simard); il s'agit d'un problème de morale et d'attitude profondément enraciné dans les structures sociales et dans les échelles de valeurs.

4) Stratégies

Des femmes ont élaboré des stratégies fructueuses, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système. Certaines sont institutionnelles et à long terme, d'autres sont ponctuelles et s'inspirent de situations particulières. Elles peuvent suivre des modèles harmonieux ou conflictuels. La dynamique du mouvement féministe est double : celui-ci utilise des méthodes évolutives et révolutionnaires, séparément et en interaction. Les stratégies sont localement différentes mais visent toutes un résultat universel. Les buts communs sont entre autres l'abolition des inégalités entre les sexes, l'abolition du pouvoir mâle et l'abolition de la domination sous toutes ses formes, c'est-à-dire la destruction du patriarcat et peut-être même du capitalisme. La poursuite de ces buts exige du courage, de la prévoyance, de la persistance, de la force et de l'imagination.

Au nombre des mesures possibles :

- Avoir recours à la stratégie des grands nombres (démonstrations en Italie et ailleurs, les "Yvettes" au Québec).
- Avoir recours à la stratégie de la solidarité. Capitaliser sur l'existence et les succès du mouvement féministe, se concentrer sur l'établissement de fondations solides (implanter ses racines) ou s'associer à d'autres groupes sociaux (scientifiques, écrivains, etc.) pour dénoncer la violence sous toutes ses formes.
- Avoir recours à la stratégie de démythification. En Grande-Bretagne, des femmes ont remporté des élections complémentaires alors que "tous disaient que cela ne pouvait pas être fait".
- Faire la grève (pour obtenir le congé-maternité, pour décrocher des emplois non classiques, etc.).
- Former des groupes d'intervention pour des problèmes précis : garderies, avortement, lutte contre le viol et la pornographie, langue neutre, représentation parlementaire équilibrée (Grande-Bretagne), salaires et pensions pour le travail au foyer, reconnaissance de l'expérience domestique, etc.
- Chercher l'appui d'hommes influents. Exploiter leur aide, être opportuniste.
- "Plumping" : changer les noms sur les listes de vote pour garantir une chance aux femmes (Skard).
- Établir des cibles en matière de recrutement, de promotion et de salaires.
- Établir des quotas.
- Dresser des listes d'organisations, d'entreprises, etc. à boycotter.
- Repérer les femmes chefs de file et leur demander de se présenter, et ainsi vaincre leur manque d'assurance et leur crainte de ne pas être appuyées.
- Définir les obstacles. Analyser les situations de façon à bien comprendre la nature du problème et à pouvoir prendre la mesure appropriée (Vickers).
- Faire de l'éducation par le biais de colloques et de groupes de discussion. Les cours permettent de modifier les attitudes et d'éveiller les consciences. Transmettre des techniques, particulièrement en

gestion de groupe et de procédures parlementaires; concevoir un code d'assemblée destiné aux femmes pour que celles-ci puissent présider efficacement. Rendre l'étude agréable (organiser par exemple un colloque-croisière, Lady Gardner).

- Exercer des pressions par l'envoi de télégrammes, de lettres et de pétitions.
- Étudier les organisations et les institutions qui ont fait leurs preuves. Modeler son institution sur celles-ci. De la même façon, éviter les pièges (Bell).
- En établissant un Conseil consultatif, s'assurer de relever du gestionnaire qui possède le plus d'influence; insister pour avoir son propre budget; faire de la publicité et exercer des pressions; se servir de l'appui de groupes pour asseoir son pouvoir.
- Exploiter tous les avantages possibles; par exemple, rédiger des bulletins et les distribuer aux médias qui tôt ou tard les utiliseront, surtout dans les petites villes, tout simplement parce qu'ils les ont sous la main et qu'ils sont paresseux.
- Aller en procès; faire l'effort d'intenter des poursuites contre la presse et faire des réclamations pour régler les différends salariaux.
- Se servir des instances locales ou de Conseils municipaux comme terrain de formation avant de participer à la vie politique des paliers supérieurs.
- Créer un Parti féministe ou de femmes.
- Former des ailes de femmes au sein des organisations politiques et d'autres groupes.
- Avoir recours à la stratégie de la dérobade. Mener une guérilla si cela est nécessaire.
- Être opportuniste. Profiter sans hésitation des erreurs des gouvernements ou des mesures patriarcales donnant involontairement des avantages aux femmes.

Ces stratégies, et de nombreuses variantes, ont été fructueuses en divers endroits. De nombreuses conférencières ont fait allusion au paradoxe du succès et des réactions qui entrent en jeu quand les femmes semblent accroître leur pouvoir. Au nombre des moyens intervenant dans

cette dynamique, il y a la réduction de l'importance des gains remportés, "la lente inanition du contenu" et la transformation en expressions creuses de notions telle "l'action positive". Les hommes tournent la situation à leur propre avantage. Ils établissent par exemple des quotas modifiés et ne nomment pas une femme à un poste vacant mais plutôt une personne dont le sexe est sous-représenté dans la catégorie de l'emploi en question. Des hommes sont ainsi nommés à des postes auparavant réservés aux femmes. La façade de complaisance qui projette une apparence de progrès social mais qui est en réalité une forme déguisée de discrimination ne fait que rendre la situation encore plus difficile. Ne servir ses idéaux qu'en paroles rend aussi le combat plus ardu. Il est par ailleurs possible qu'on se serve des Conseils de femmes pour canaliser les énergies, que ceux-ci soient des leurres ou un moyen d'achat des consciences. Les lois changent, les règlements sont modifiés et les postes sont reclassifiés de telle sorte que les femmes demeurent renfermées dans des ghettos, subordonnées et maintenues dans un état d'impuissance.

5) Recommandations

En plus d'exposer des stratégies confirmées dans la pratique, les conférencières ont formulé des recommandations de théorie et lancé quelques exhortations.

- Il nous faut prendre conscience que les véritables décisions se prennent au niveau national et non au niveau international et déployer nos efforts en conséquence (Black).
- Il faut mettre l'accent sur des questions qui transcendent les préoccupations propres aux femmes, comme la paix et l'écologie (l'idée a été contestée pendant le débat).
- Il faut monter des réseaux de femmes qui soutiendraient des femmes se portant candidates à des postes politiques ou à des postes de direction.
- Progresser lentement et sûrement est très bien, mais il faut que les

femmes "prennent les leviers du pouvoir" (MacDonald).

- Il est nécessaire d'accomplir le dur travail théorique et de faire la critique radicale mais constructive de l'écart entre les secteurs public et privé.
- Il faut travailler à induire un changement politique global plutôt que des changements locaux ou n'intéressant qu'un ministère, par exemple travailler à faire progresser les droits de la personne (cette idée aussi a été contestée).
- Il faut nous servir de la procédure de reglèment des griefs comme un droit et ne pas laisser courir les problèmes.
- Il faut s'attaquer aux stéréotypes enseignés à l'école de sorte que les attitudes et les perceptions des générations futures soient meilleures que les nôtres.
- Il ne faut pas perdre notre temps à combattre les hommes mais plutôt le consacrer à travailler avec des femmes à faire avancer la cause des femmes.

LISTE DES PARTICIPANTES

Carol Aitken
Représentante
Bureau de la femme
Congrès du travail du Canada
Ottawa, Canada

Doris Anderson
Présidente
Comité d'action national de la condition de la femme
Toronto, Canada

Ann Bell
Présidente
Conseil consultatif de la condition de la femme
St-Jean (Terre-Neuve)
Canada

Naomi Black
Professeur associé
Département des sciences politiques
Université York
Downsview (Ontario)
Canada

Hélène David
Institut de recherche appliquée sur le travail
Montréal, Canada

Yasmine Ergas
Professeur de sciences politiques
Bari, Italie

L'Honorable Judy Erola
Ministre responsable de la condition de la femme
Chambre des Communes
Ottawa, Canada

Hélène Fould
Juriste
Commission de la République française pour l'Unesco
Paris, France

Nicole Laurin-Frenette
Département de sociologie
Université de Montréal
Montréal, Canada

Lady Gardner of Parkes
National Commission for the United Kingdom
London
United Kingdom of Great Britain

Margaret Gillett
Faculté de l'éducation
Université McGill
Montréal, Canada

Tina Jorgensen
Information Officer
Women's Programme
Radio and Visual Service
Department of Public Information
United Nations
New York, N.Y.

Danielle Juteau-Lee
Département de sociologie
Université de Montréal
Montréal, Canada

L'Honorable Flora MacDonald
Chambre des Communes
Ottawa, Canada

Liste des participantes

Louise McArthur
Clarence Creek (Ontario)
Canada

Lucie Marchessault-Lussier
Ancienne présidente de la
Sous-commission de la condition
de la femme
Lachine (Québec)
Canada

Carrie Marias
Spécialiste adjointe au programme
Division des droits de l'homme
et de la paix
Secteur des sciences sociales
et ses applications
Unesco
Paris, France

Mary O'Brien
Département de sociologie
de l'éducation
Ontario Institute for Studies
in Education
Toronto, Canada

Maureen O'Neil
Coordonnatrice
Condition féminine, Canada
Ottawa, Canada

Lucie Pépin
Présidente
Conseil consultatif canadien
de la situation de la femme
Ottawa, Canada

Luce Ranger-Poisson
Vice-présidente de la Sous-commission
de la condition de la femme
Sillery (Québec)
Canada

Eva Rath
Frauenpartei
Bundesgeschaftesstelle
Kiel, République fédérale d'Allemagne

Carolle Simard
Professeur
Département de sciences politiques
Université du Québec à Montréal
Montréal, Canada

Torild Skard
Présidente,
Commission nationale norvégienne
pour l'Unesco
Oslo, Norvège

Jill Vickers
Département des sciences politiques
Université Carleton
Ottawa, Canada

Norma E. Walmsley
Présidente
Sous-commission de la condition
de la femme
Wakefield (Québec)
Canada